

choisir

revue culturelle
n° 621 – septembre 2011



(Couleur
femme



Prière

*à l'heure
de l'étroitesse
tiens-moi
dans le large*

*que je ne
cède pas
à la petitesse*

Francine Carrillo
in Le Sable de l'instant



choisir

n° 621 - septembre 2011

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Jacqueline Huppi, assistante de rédaction
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75

fax 022 827 46 70

redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.
Luc Ruedin s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-

Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-

CCP : 12-413-1 «choisir»

Pour l'étranger : FS 100.-

par avion : FS 105.-

€ : 66.- ; par avion : € 70.-

Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet : www.choisir.ch

Illustrations

Couverture : P. Deliss/Godong
Participante aux JMJ (Madrid 2011)

p. 7 : JRS

p. 11 : P. Deliss/GODONG

p. 27 : Corinne Mercier/CIRIC

p. 30 : Mia Hansen-Løve

p. 34 : Biennale de Venise

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Eglise : oser transgresser <i>par Albert Longchamp</i>	
Actuel	4
Spiritualité	8
Il y a consolation et consolation <i>par Luc Ruedin</i>	
Religions	9
La cicatrice du 11 septembre. Musulmans et chrétiens aux USA <i>par Drew Christiansen et John Borelli</i>	
Eglise	14
Pastorale d'engendrement. De la foi en la vie à la foi au Christ <i>par Anne Deshusses-Raemy</i>	
Eglise	18
Réveil des femmes. En Suisse et en France <i>par Hélène Businger-Chassot</i>	
Société	22
Du sexe au genre. Où a disparu le féminisme ? <i>par Valérie Bory</i>	
Société	26
Mourir dans la dignité. Enjeux d'une révision du Code pénal suisse (art. 115) <i>par Michel Salamolard</i>	
Cinéma	30
Juste du cinéma <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>	
Expositions	32
Venise dans la clarté de la nuit <i>par Daniel Cornu</i>	
Lettres	36
Elle court, elle court, la poésie... Jacques Prévert <i>par Gérard Joulé</i>	
Livres ouverts	39
Patrimoine orthodoxe oriental <i>par Monique Bondolfi-Masraff</i>	
Chronique	44
L'exemple vient d'en haut <i>par Gladys Théodoloz</i>	

Eglise : oser transgresser

« L'Eglise a besoin de désirants. » Ces mots de Mgr Albert Rouet, ancien archevêque de Poitiers, donnent à réfléchir. Etre habités par une grande espérance pour l'Eglise devrait être la passion de tous les chrétiens. Mais la déception poursuit son travail destructeur, notamment dans les jeunes générations, malgré des efforts tels que les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) ou des assemblées plus locales comme « Prier et Témoigner ».

Les démonstrations de masse sont trompeuses, spectaculaires mais superficielles. Combien de jeunes, y compris parmi les participants des JMJ de Madrid tout récemment, retrouveront-ils le chemin de la messe dominicale en paroisse ou se presseront-ils dans les confessionnaux, en dépit de la « démonstration » de Benoît XVI lors du même événement ? En Espagne, un jeune catholique sur deux se dit non-pratiquant. Les grandioses JMJ de Paris (1997) n'ont en rien freiné l'érosion de la pratique religieuse en France et dans nos régions. Car le témoignage de l'Eglise n'est pas une déclaration publicitaire. Il manifeste son désir d'amour de l'humanité et sa capacité d'attention aux détreesses du monde. « Il ne suffit pas que l'Eglise soit organisée, qu'elle marche bien, précise encore Albert Rouet. Ces réalités peuvent n'être que de somptueux tombeaux. »¹ La foi chrétienne se meurt quand elle dilapide son bien propre : l'intimité avec le Christ, la proximité avec le peuple de Dieu.

Par ailleurs, notre société fragilise l'évangélisation et favorise les replis intégristes. Gare au théologien critique ! José Antonio Pagola, prêtre et théologien espagnol, contraint de retirer du marché la traduction italienne d'une étude sur Jésus froissant la nouvelle « Inquisition », avait osé écrire : « Plus on connaît Jésus, plus on se sent déçu par l'Eglise. »² Le propos est rugueux. Il n'est pas faux. L'Eglise a besoin de retourner à Jésus pour inspirer son avenir, quitte à transgresser des certitudes ou des rites multiséculaires. Le catholicisme romain, en particu-

lier, se doit de retrouver l'humilité et le courage de Jésus. Quand il s'assied à la table des pharisiens, au grand scandale des « âmes pieuses », lorsqu'il élève le bon Samaritain - un pestiféré selon la Loi de Jérusalem - au rang de croyant exemplaire, le Christ donne la preuve de son désir de rendre à la Loi religieuse sa légitimité, qui est de conduire l'humanité à l'intimité de son Créateur. L'Eglise est en pèlerinage permanent. Le ritualisme alourdit son héritage et les divisions internes freinent son dynamisme.

Dès lors, préférer le comportement de Jésus à des traditions ecclésiales conjoncturelles, « oser » ouvrir le débat sur la responsabilité des laïcs et particulièrement des femmes dans nos communautés, ou encore prendre en compte la religiosité contemporaine, qui peut aller jusqu'à plaider pour une spiritualité sans Dieu, ces « audaces », loin de mettre en péril l'avenir du christianisme, fondent les bases de sa mission actuelle, tout au moins en Occident.³ L'an prochain, nous célébrerons le 50^e anniversaire du concile Vatican II, qui s'est ouvert le 11 octobre 1962 en suscitant une immense espérance de renouveau ecclésial et de relation entre l'Eglise et le monde. Nombre de catholiques « intransigeants » tentent aujourd'hui d'en relativiser les visions novatrices. Ils s'obstinent à vouloir transformer l'Eglise en contre-société, une absurdité non seulement en contradiction avec l'esprit conciliaire, mais avec la substance de l'Evangile : « Jésus aima les siens qui étaient de ce monde et les aima jusqu'à l'extrême » (Jn 13,1).

Aujourd'hui, dans nos régions sécularisées, la religion n'est plus un héritage, mais un choix. Nos contemporains s'approvisionnent souvent hors des canaux traditionnels. Inutile de se lamenter. Écoutons plutôt les attentes spirituelles de notre temps. Réanimons le désir de « séduire ». L'espoir fait vivre et la séduction n'est pas forcément un péché ! Le prophète en témoigne (Jr 20,7) : « Tu m'as séduit, Yahvé, et je me suis laissé séduire ; tu m'as maîtrisé, tu as été le plus fort. »

Albert Longchamp s.j.



- 1 • Extrait de *L'Eglise a besoin de désirants*, conférence donnée devant les Amis de Maurice Zundel, Paris, 17 septembre 2005.
- 2 • Cf. Revue *Golias*, Villeurbanne (FR), n° 318, mai/juin 2011, p. 20.
- 3 • Voir les articles de **Anne Deshusses-Raemy** et **Hélène Businger-Chassot**, aux pages 14-21 de ce numéro.

■ Info

Vision musulmane des USA

Le « printemps arabe » n'a pas aidé à améliorer l'image des Etats-Unis dans le monde musulman, révèle l'étude du Pew Research Center for the People and the Press, publiée le 17 mai à Washington. Elle demeure aussi négative qu'il y a dix ans, et semble même s'être dégradée en Jordanie, en Turquie et au Pakistan. Même en Indonésie, où le président américain a passé une partie de son enfance, le pourcentage d'opinions favorables a diminué, passant de 59 à 54 % entre 2010 et 2011.

Cette animosité est liée à la « guerre contre le terrorisme » menée par les Etats-Unis, perçue par les populations musulmanes comme unilatérale. Dans des pays comme la Jordanie, le Liban et le Pakistan, la plupart des personnes interrogées estiment que leur propre gouvernement coopère trop avec les Etats-Unis. (*apic*) (Au sujet de l'état des relations entre musulmans et chrétiens aux Etats-Unis, voir les pp. 9-13 de ce numéro.)

■ Info

Suisse : musulmans mal vus

« Au cours des dernières années, une schématisation consistant à présenter les musulmans comme un danger pour la Suisse s'est opérée. Les migrants de confession musulmane sont perçus en bloc comme des musulmans [sans référence à leur nationalité] et comme une menace pour la Suisse, et ce même lorsqu'ils n'ont rien à voir avec le fondamentalisme. » C'est le constat dressé par deux sociologues du Programme national de recherche Collectivités religieuses, Etat et société (PNR 58). Ils mettent en évidence trois raisons à cette

évolution : les attentats terroristes à l'étranger, le calcul politique des partis populistes de droite et la tendance des médias à la polarisation et à la généralisation (cf. www.fns.ch).

Patrik Ettinger et Kurt Imhof ont analysé des quotidiens et des hebdomadaires nationaux, ainsi que les émissions d'information de la télévision allemande, à partir des années 1960, puis de 1998. Ils ont également analysé des interventions et interpellations parlementaires, ainsi que leurs comptes-rendus dans les médias. « Pendant longtemps, les musulmans n'ont guère été thématiques dans le discours public en tant que groupe religieux. Les choses ont changé après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. (...) Toutefois, au départ, les médias faisaient une claire différence entre le terrorisme islamique à l'étranger et les musulmans de Suisse, intégrés et pacifiques », relève Patrik Ettinger. Le tournant s'est amorcé avec les attentats de Madrid et de Londres (2005) et la controverse des caricatures de Mahomet (2006). Les idées véhiculées par la thèse de Samuel P. Huntington du « clash des civilisations » se sont alors établies dans la communication publique. Dans le cadre de l'initiative antiminarets, les comptes-rendus des médias sont devenus de plus en plus généralisateurs et négatifs.

La perception d'un islam belliqueux a été attisée par l'UDC. Dans ses annonces et sur ses affiches, ce parti a toujours davantage souligné l'origine musulmane des migrants, en plus de leur origine ethnique - par exemple dans sa campagne pour la votation sur la naturalisation facilitée des étrangers de deuxième et de troisième génération, en 2004. (*apic*)

■ Info

Irak : enfants en danger

Des décennies de guerres et de sanctions internationales ont transformé l'Irak en l'un des lieux les plus dangereux du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour les enfants : 100 petits y meurent chaque jour. Plus de 3,5 millions d'enfants pauvres vivent dans le pays et 1,5 million des moins de 5 ans sont dénutris. En outre, les enfants sont souvent exploités comme soldats et kamikazes, parce qu'ils éveillent moins les soupçons et peuvent se mouvoir plus facilement aux barrages. Les engins explosifs demeurés sur le terrain constituent une autre menace pour les enfants : environ 2,66 millions de bombes à fragmentation et 20 millions de mines se trouvent réparties sur un territoire de plus de 1700 km². (*fides/réd.*)

■ Info

Mexique : jeunes criminels

Sept millions de jeunes mexicains doivent faire face à un avenir incertain dans la mesure où ils ne peuvent ni étudier ni travailler (on les appelle des *Ninis*). Ils sont dès lors tentés d'accepter les propositions de la criminalité organisée, qui a perfectionné ses réseaux de recrutement. Les chiffres sont alarmants : 80 % des prisons du pays sont peuplées de jeunes de 20 à 35 ans et les victimes de crimes violents sont dans 9 cas sur 10 des jeunes. Selon la Commission de sécurité publique de la Chambre des députés, il y aurait 23000 jeunes recrutés par les organisations criminelles au Mexique. Un chiffre trop optimiste pour Mgr Vera Lopez, évêque du diocèse de Saltillo.

« Au cours de la Marche pour la Paix du 8 juin dernier, une personne qui travaille dans les quartiers de Saltillo avec 70000 enfants organisés en bandes a indiqué que 20 % d'entre eux ont déjà été recrutés par les cartels de la drogue. (...) La situation est identique à celle des pays en guerre civile où même les enfants commencent à prendre les armes. » Mgr Lopez a demandé au président Felipe Calderon de changer de stratégie dans la guerre conduite contre la criminalité organisée.

L'archidiocèse de Mexico a affirmé pour sa part, dans son hebdomadaire *Desde la Fe*, qu'il ne suffit pas d'assister les jeunes qui étudient afin de leur permettre de ne pas abandonner leurs études, mais qu'il faut aussi offrir des possibilités à ceux qui ne sont pas intégrés dans le système scolaire. Il reconnaît que l'action de l'Eglise dans ce domaine a énormément diminué parce que les jeunes s'éloignent des milieux de la foi et que l'évangélisation comporte des carences à leur endroit. (*fides*)

■ Info

Esclaves au Brésil

La Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) a organisé, en août passé, le deuxième séminaire sur le trafic de personnes et le « travail esclave » dans le pays, avec l'aide du Ministère brésilien de la justice et de l'agence catholique américaine Catholic Relief Services. D'après les chiffres de la Commission pastorale de la terre (CPT), 42 000 travailleurs esclaves auraient été libérés depuis 1995 au Brésil. Une constatation récurrente depuis 2003 : 90 % des personnes libérées proviennent des secteurs de l'éthanol et de l'élevage.

Pour lutter contre ce fléau, l'Eglise brésilienne appuie un projet de loi qui demande la confiscation de la terre d'une personne utilisant des travailleurs esclaves.

La traite des personnes, quant à elle, concerne dans une grande mesure le tourisme sexuel et l'exploitation sexuelle. Sœur Henriqueta Cavalcante, coordinatrice régionale de la Commission Justice et Paix de la CNBB pour les Etats amazoniens du Para et de l'Amapa, a relevé qu'après la création d'une Commission d'enquête parlementaire par l'assemblée législative de l'Etat du Para, des cas ont commencé à apparaître. Avant, si quelqu'un se rendait dans un commissariat de police de l'Etat, à la recherche d'informations sur la traite des personnes, il ne trouvait rien. « Or nous savons que certaines personnes liées au pouvoir de l'Etat sont impliquées dans un véritable réseau national et transnational de trafic de personnes. » Des accusations qui lui valent de nombreuses menaces de mort. (apic/réd.)

■ Info

Des millions pour un Evangile

La province britannique de la Compagnie de Jésus a vendu pour 9 millions de livres une traduction latine, en format poche, de l'Evangile de saint Jean. Le manuscrit, qui date de la fin du VII^e siècle, a appartenu à saint Cuthbert, ermite d'Outre-Manche. Il a été conservé pendant près de 250 ans par les jésuites. Son nouvel acquéreur est la British Library, bibliothèque nationale de Grande-Bretagne.

Le produit de la vente, servira à financer les écoles jésuites de Londres et de Glasgow, à restaurer l'église du Stony-

hurst College, un internat jésuite près de Manchester, et à créer un nouvel établissement en Afrique. (apic)

■ Info

Femmes en Eglise

La communauté des femmes catholiques d'Allemagne (KFD) a demandé l'introduction du diaconat pour les femmes, lors de la journée des femmes du diocèse de Münster qui a rassemblé, le 3 juillet dernier, 4000 personnes sous le thème *Vraiment femmes*. A l'inverse de la prêtrise, le diaconat féminin pourrait « être rapidement accepté », a déclaré Anna Maria Mette, vice-présidente de la KFD. Elle a aussi demandé que les femmes aient davantage accès aux fonctions dirigeantes dans l'Eglise et puissent contribuer à la formation des prêtres. (apic) (Sur la question des femmes dans l'Eglise, voir les pp. 18-21 de ce numéro.)

■ Info

Le gender à l'école

Le ministère français de l'éducation nationale a annoncé, en juin passé, l'introduction de la théorie du *gender* dans les manuels de sciences de la vie et de la terre des classes de première.

Pour le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, cette théorie prône « une sexualité complètement désarticulée et dissociée de la personnalité ». Elle est « une manière d'approcher l'expérience humaine de la sexualité d'une façon tout à fait systématique en prétendant que l'orientation sexuelle est une construction purement culturelle » (*Radio Notre-Dame*, 15 juin). Introduire la théorie du genre, c'est, pour lui, « prôner une sexualité qui se réduit

à une relation sexuelle sans envisager comment cette relation sexuelle est articulée avec la construction d'une personne ». (*zenit*) (Sur la théorie du genre, voir les pp. 22-25 de ce numéro.)

■ Info

Faim et spéculation

S'exprimant lors d'une audience accordée aux participants à la session de la Conférence de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le 1^{er} juillet 2011, le pape Benoît XVI a déclaré : « La pauvreté, le sous-développement et la faim sont souvent le résultat d'attitudes égoïstes, qui partent du cœur de l'homme, se manifestent dans son activité sociale, dans les échanges économiques, dans les conditions du marché et dans le nonaccès à la nourriture. Elles se traduisent par la négation du droit primaire de toute personne à se nourrir et donc à être libérée de la faim. »

Regrettant que la nourriture soit devenue « objet de spéculations », il a appelé à la solidarité de tous les Etats pour mettre un terme au drame de la faim. (*apic/réd.*)

■ Info

SOS Corne d'Afrique

On évalue à 11 millions les personnes affectées par la sécheresse dans la Corne d'Afrique, la pire depuis un demi-siècle. Le Service jésuite des réfugiés (JRS) renforce son œuvre en Somalie, en Ethiopie et au Kenya, afin de faire face à la famine et à l'afflux des réfugiés : 3000 Somaliens environ arrivent chaque jour en Ethiopie et au Kenya. Les pays de la région mettent en place des mesures pour contrôler la situation, mais il y a des

limites à ce qu'ils peuvent faire, étant eux-mêmes déjà sérieusement affectés par la sécheresse. « Nous nous préparons à aider les flux accrus de réfugiés traumatisés à retrouver la normalité dans leurs vies. C'est un engagement de longue durée, étant donné que les services psychosociaux et éducatifs sont fondamentaux pour aider à restaurer la stabilité dans la vie des réfugiés. Comme notre budget est déjà serré, nous pressons le public de nous aider de toutes les façons possibles », a expliqué Frido Pflueger s.j., directeur du JRS d'Afrique orientale.

De son côté, le pasteur Olav Fykse Tveit, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, a fait part, le 18 août, de sa profonde inquiétude quant au fait que « l'approvisionnement alimentaire est bloqué et gêné en Somalie (...). Ces entraves à l'aide humanitaire sont inhumaines et doivent être fermement condamnées. (...) La famine est une tragédie à laquelle il faut s'attaquer immédiatement, en faisant fi des luttes politiques que connaît tel ou tel pays. »

(*JRS/WCC*)

Camp de réfugiés au Kenya



Il y a consolation et consolation

Après un bon repas, une rencontre amicale ou une marche dans un superbe paysage, nous rentrons souvent comblés. Nous avons vécu un temps heureux et sommes rassasiés des biens de cette terre. Peut-être alors prenons-nous le temps de savourer pleinement cet heureux moment. Que demander de plus lorsque le corps et l'âme sont en fête ? Excédant notre attente, ce bonheur nous donne d'avoir le cœur rempli de gratitude. Nous sommes consolés. Mais est-ce une consolation spirituelle ?

Eprouver un bien-être physique ou être en état de bonheur n'est pas encore le signe que nous sommes en relation avec le Seigneur ! En ces plaisirs, il n'y a pas de référence immédiate et directe à notre vie de foi et à l'accomplissement de la volonté de Dieu. Certes, ces consolations physiques et psychiques peuvent être des tremplins pour une consolation venue de Dieu, mais en elles-mêmes, elles ne sont pas spirituelles.

Prenons un exemple. Un jour, la petite Thérèse a les yeux remplis de larmes en voyant une mère poule protéger ses petits sous ses ailes. Le soir, elle dit à Mère Agnès : « J'ai pleuré en pensant que le Bon Dieu a pris cette comparaison pour nous faire croire à sa tendresse. Toute ma vie, c'est cela qu'il a fait pour moi ! Il m'a entièrement cachée sous ses ailes ! Tantôt, en vous quittant, je pleurais en montant l'escalier, je ne pouvais plus me contenir, et j'avais hâte d'être rendue dans

notre cellule ; mon cœur débordait d'amour et de reconnaissance. »¹

Lorsque le passage de l'Évangile de Mt 23,37 remonte à sa mémoire et qu'elle le prend à son compte, Thérèse reconnaît ce que le Seigneur a fait pour elle. Le bonheur tout naturel de voir une mère poule prendre soin de ses poussins est transformé. Utilisant cette image, la grâce instaure en son âme une relation directe avec son Seigneur. Hissée au niveau de la foi qui opère directement et provoque le flux de ses larmes de joie, Thérèse distingue, sans confusion ni séparation, les niveaux de consolation qu'elle a éprouvée.

Rendu attentif à cette distinction, je laisse toujours pour ma part, après les temps heureux, la gratitude jaillir en moi. Puis, après avoir reconnu les dons reçus, je me rends attentif à nommer Celui à qui ultimement je les dois. Car rendre grâce au Seigneur, faire remonter les dons reçus au Donateur, amplifier, en le situant, le flux de vie et de joie qui m'animait déjà.

Luc Ruedin s.j.

1 • **Thérèse de Lisieux**, « Le carnet jaune de Mère Agnès », in *Œuvres complètes*, Paris, Cerf 1992, p. 1012.

La cicatrice du 11 septembre

Musulmans et chrétiens aux USA

●●● **Drew Christiansen s.j.**, New York
Rédacteur en chef d'« America Magazine »¹

John Borelli, Washington
Assistant du président de la Georgetown University pour
les relations interreligieuses²

La population musulmane étasunienne compte entre 1,4 et 2 millions de personnes (les chiffres exacts sont difficiles à déterminer car le recensement américain n'oblige pas à déclarer son affiliation religieuse). Parmi elles, 65 % sont nées à l'étranger et 39 % ont immigré depuis les années '90. Comme les immigrants chrétiens avant eux, les musulmans ont tendance à s'organiser pour construire des centres communautaires et des mosquées afin d'éduquer leurs enfants, de maintenir leur foi et de nourrir la cohésion du groupe.

Ces centres et associations islamiques établissent des liens d'affiliation informels avec des groupes tels que l'Islamic Circle of North America ou l'American Muslim Alliance. Cependant seuls 10 % des musulmans américains considèrent l'un ou l'autre de ces groupes comme représentatif.³ Tout en se félicitant de leur autonomie locale, les Américains musulmans entretiennent également, le plus souvent, des liens spirituels avec des responsables religieux de l'étranger, dans des pays traditionnellement musulmans.

Les musulmans sont bien intégrés dans le courant général de la société américaine. Selon la nouvelle étude Gallup, *Muslim Americans : Faith, Freedom and the Future*, les musulmans, en Amérique, sont plus nombreux que les autres groupes religieux à se considérer comme « prospères ». Les deux tiers des ménages musulmans ont un revenu annuel de plus de 50 000 \$ et, pour un quart d'entre eux, ce revenu dépasse 100 000 \$. Deux tiers des musulmans ont un bachelors ou un diplôme universitaire plus élevé, contre 44 % pour l'ensemble de la population du pays.

Dix ans après les attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis, la population musulmane du pays est en plein essor. Plusieurs études récentes montrent que les musulmans, même les immigrés de fraîche date, sont relativement bien intégrés dans la société américaine. Or les préjugés des Américains perdurent et les gros titres de la presse attirent plutôt leur attention sur les protestations contre la construction de mosquées et les débats de sécurité intérieure face aux menaces terroristes.

- 1 • Une version de cet article est publiée conjointement dans la revue culturelle jésuite des Etats-Unis *America Magazine*, New York, 29 août - 5 septembre 2011.
- 2 • En tant qu'ancien responsable du Département interreligieux de la Conférence épiscopale des Etats-Unis, John Borelli a fortement contribué au dialogue entre catholiques et musulmans dans le pays.
- 3 • Les statistiques citées ci-dessous concernant l'opinion publique américaine proviennent de l'étude du Pew Research Center, *Muslim Americans : Middle class and Mostly Mainstream* (2007), de celle de la Gallup/Co-exist Foundation, *Religious Perceptions in America : With an In-Depth Analysis of U.S. Attitudes towards Muslims and Islam* (2009), ainsi que de l'étude Gallup 2011, *Muslim Americans : Faith, Freedom and the Future*.

Religion et politique

Une majorité de deux tiers d'entre eux ne voit aucun conflit entre le fait d'être musulman et leur participation à la société moderne et, à l'exception des immigrés de fraîche date, déclarent que leurs plus proches amis sont des non-musulmans. Ils sont partisans de l'adaptation à la société américaine et non d'un séparatisme religieux.

Les musulmans américains ont tendance, plus que les autres Américains, à considérer la religion comme « très importante » pour leur identité (72 % contre 60 %). Cependant les chrétiens sont plus nombreux que les musulmans à penser que les institutions religieuses doivent s'exprimer sur les questions politiques et sociales. En outre, la pratique des prières quotidiennes et la participation hebdomadaire à la prière commune est légèrement plus faible chez les musulmans que chez les chrétiens.

Les musulmans américains nés aux Etats-Unis sont des descendants d'immigrés musulmans ou des convertis de date récente. Toujours plus nombreux, les enfants des première et deuxième générations d'Américains musulmans s'assimilent à la culture, aux attitudes et aux intérêts américains, comme l'ont fait avant eux des dizaines de millions d'enfants d'immigrés au cours des 235 ans de l'histoire des Etats-Unis d'Amérique.

La récente étude Doha indique encore que 78 % des musulmans américains déclarent que les attentats violents visant des civils ne se justifient jamais, au contraire d'une majorité de catholiques, de juifs, de protestants et de mormons américains qui estiment que de tels attentats « se justifient dans certains cas ». Reste que les musul-

mans américains critiquent la politique étrangère menée par les Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001, comme ils l'ont fait pendant des décennies à propos de sa politique au Moyen-Orient. Seuls 26 % voient la guerre contre le terrorisme comme « un effort sincère de le réduire » et 75 % s'opposent à la guerre en Irak (contre 47 % pour l'ensemble de la population américaine). Cependant 48 % seulement considèrent la guerre en Afghanistan comme une mauvaise décision, près de 70 % d'entre eux ont une opinion défavorable d'Al-Qaïda et seuls 5 % lui sont favorables.

Préjugés et discrimination

Malgré l'assimilation de la grande majorité des musulmans aux Etats-Unis, l'attitude de la population américaine à l'égard des musulmans et de l'islam est plutôt négative. Une faible majorité d'Américains (53 %) ont une mauvaise opinion des musulmans et 31 % déclarent ne pas leur être favorables du tout. Or près de deux tiers des Américains disent n'avoir que peu de connaissances au sujet de l'islam ou même aucune. Et ce sont ceux-là même qui admettent leur ignorance de l'islam qui affichent le plus leur opinion négative. Leur répugnance s'adresse plus à l'islam en tant que tel qu'aux musulmans eux-mêmes.

Parallèlement, une étude récente indique que 48 % des musulmans américains se disent en butte à une discrimination raciale ou religieuse. Mais des rapports plus anciens montrent qu'un nombre beaucoup plus réduit d'entre eux a réellement subi des discriminations religieuses. Parmi ceux qui déclarent en avoir été victimes, les musul-

mans nés aux Etats-Unis, en particulier les Afro-Américains, sont deux fois plus nombreux que ceux nés à l'étranger. L'impact du 11 septembre et la guerre contre le terrorisme sont perceptibles dans cette appréciation. Une petite majorité (53 %) déclare qu'il est plus difficile d'être musulman aux Etats-Unis depuis le 11 septembre (ce chiffre atteint même les deux tiers chez les détenteurs de diplômes d'études supérieures ainsi que d'un revenu plus élevé) et 54 % pensent qu'ils ont été ciblés par des enquêtes de sécurité nationale parce qu'ils sont musulmans.

Avant le 11 septembre

Les Etats-Unis restent un pays religieux où un grand pourcentage de la population fréquente régulièrement des services religieux et un pourcentage encore plus élevé se déclare religieux. Du fait que les fondateurs de la nation ne voulaient pas que l'histoire des conflits entre groupes protestants se répète dans leur nouvelle république, ils intégrèrent au *Bill of Rights* (Déclaration des droits) deux clauses qui forment jusqu'à aujourd'hui la base du pluralisme religieux nord-américain, notamment : « Le Congrès ne fera aucune loi pour conférer un statut institutionnel à une religion, (aucune loi) qui interdise le libre exercice d'une religion. »⁴ Au fil des années, une variété de religions a fleuri sur sol américain grâce à cette égalité des groupes religieux devant la loi.

Alors qu'en 1965, la plupart des Américains n'avaient jamais rencontré de musulmans - bien qu'ils aient entendu

parler par les médias des Black Muslims, membres de la Nation of Islam, une organisation d'Afro-Américains militant en faveur des droits civiques - des conditions-clés favorables à la croissance des relations islamo-chrétiennes se mirent en place cette année-là. Tout d'abord, l'*Immigration and Nationality Act* de 1965 permit l'ouverture des frontières des Etats-Unis à de nouveaux immigrants venus d'Asie du Sud et du Moyen-Orient, offrant ainsi davantage d'occasions pour un dialogue entre Américains chrétiens et musulmans. Ces contacts avec des musulmans nés à l'étranger persuadèrent également nombre d'Afro-Américains musulmans de se conformer à une pratique religieuse plus proche de celle des musulmans à l'étranger.

Ensuite, le 28 octobre de la même année, le pape Paul VI promulgua *Nostra Aetate*, la déclaration du concile Vatican II sur le dialogue interreligieux. Conçu tout d'abord comme un effort visant à inverser l'enseignement négatif de l'Eglise à propos des juifs, ce texte

Ground Zero, New York



4 • Premier amendement de la Constitution américaine adopté en 1791.

affirme également le respect de l'Église pour les autres religions mondiales. Il présente des raisons fondant l'estime de l'Église à l'égard des musulmans et insiste pour que tous « fassent de sincères efforts pour une compréhension et une collaboration mutuelles » (N.A. n° 4).

Dans les années suivantes, la guerre arabo-israélienne de 1967, le conflit du Yom Kippur en 1970, avec l'embargo du pétrole arabe, le terrorisme lié à Muammar Kadhafi et, plus tard, la Révolution iranienne (1979) compliquèrent la perception que les Américains avaient des musulmans.

Au milieu des années '80, un groupe de dialogue islamo-catholique se rencontra avec succès à Los Angeles. Des initiatives semblables eurent lieu à Detroit, Houston, Chicago, St-Louis, etc. Finalement, en 1986, les évêques catholiques étatsuniens votèrent le financement nécessaire à la création d'un bureau et de programmes interreligieux. S'inspirant de leur expérience de dialogues régionaux et de rencontres universitaires, un dialogue national entre catholiques et musulmans eut lieu en 1991, puis en 1992. A partir de 1996, la Conférence des évêques américains institua des dialogues annuels sur une base régionale, d'abord dans le Midwest, avec la Société islamique de l'Amérique du Nord, puis sur la côte est, avec le Cercle islamique de l'Amérique du Nord en 1998, et sur la côte ouest en 2000.⁵ Leur but principal est d'établir des liens avec les responsables musulmans nationaux et locaux et, partant, d'inclure la diversité de la population musulmane.

Dans une initiative séparée, les musulmans afro-américains, sous la houlette de Warith Deen Muhammad, ont rencontré les responsables catholiques en

1995. L'un des fruits de cette réunion a été la visite à Rome de l'imam Muhammad en 1996, ainsi qu'un nombre croissant de rencontres informelles. Ces dialogues perdurent jusqu'à maintenant.

Après le 11 septembre

Le 11 septembre 2001, les responsables chrétiens américains jouissaient donc d'un bon degré de confiance auprès de leurs interlocuteurs musulmans, et réciproquement. Dans la semaine qui suivit les attentats, l'évêque Tod Brown d'Orange (Californie), président du Département interreligieux de la Conférence épiscopale, signa une déclaration avec cinq leaders musulmans : ils affirmèrent leur engagement réciproque au dialogue interreligieux comme amis, croyants et citoyens, leur rejet de tout acte terroriste et de crimes haineux, et le caractère immoral des auteurs des attentats du 11 septembre. Il ne fait aucun doute que les prises de décisions communes et les déclarations de confiance mutuelle ont aidé maintes communautés dans l'ensemble des Etats-Unis durant les semaines qui suivirent les attentats.

Aujourd'hui, il existe de nombreux cours d'été et ateliers spéciaux sur les relations islamo-chrétiennes destinés aux enseignants, aux collaborateurs des Églises, aux journalistes, etc. L'Université jésuite de Georgetown offre chaque été depuis 2005 une formation d'une semaine destinée aux responsables chrétiens et musulmans. Les Américains désireux de mieux connaître les musulmans peuvent donc

5 • Voir le site de la Conférence épiscopale, www.usccb.org/seia/islam_index_shtml

recevoir une formation, mais il y a toujours beaucoup de gens qui ne souhaitent pas apprendre...

Il faut encore souligner qu'en octobre 2007, 138 théologiens et experts musulmans ont adressé à des responsables chrétiens du monde entier une lettre intitulée *Une parole commune entre vous et nous*. Cette réflexion, inspirée de la Bible et du Coran, sur l'amour de Dieu et l'amour du prochain comme base de dialogue, constitue de la part des musulmans la première réponse théologique d'une certaine ampleur au document *Nostra Aetate* de Vatican II. Les projets de dialogue en ont été ravisés aux Etats-Unis et en Europe.

Retour en arrière

Hélas ! au cours de l'été 2010, on a assisté à des revers aux Etats-Unis. Un projet de centre islamique à Lower Manhattan a suscité des oppositions indignées, notamment de certains responsables politiques nationaux. Et lorsqu'un pasteur de Staten Island a signé une promesse de vente d'un ancien couvent à un groupe musulman pour le transformer en mosquée, ce fut un tollé général. Pour les habitants de New York, ces incidents sont une preuve du manque d'attention qu'accordent les responsables civils et religieux au besoin de guérison du public et des individus après le 11 septembre, en particulier des familles des premières victimes, dont un grand nombre vit à Staten Island. Lower Manhattan et le secteur Ground Zero sont devenus le lieu où l'ensemble du pays peut donner cours à ses soupçons à l'égard des musulmans et afficher ses stéréotypes indéracinables.

D'autres controverses ont accompagné la construction de mosquées ou de centres islamiques dans les Etats du Tennessee et de l'Iowa. On assiste actuellement dans un certain nombre d'Etats à des efforts visant à promulguer une législation « anti-sharia » destinée à empêcher définitivement que la loi islamique ait un quelconque statut dans les tribunaux d'Etat. Le lien familial qui existe entre le président Obama et l'islam contribue à cette polarisation politique. Les musulmans reconnaissent que la position d'Obama est la plus favorable qu'ils aient jamais connue venant d'un président des Etats-Unis et ils lui portent plus d'estime qu'aucun autre groupe religieux.

Parmi les points préoccupants, on peut mentionner les restrictions importantes des programmes de coopération sociale et de dialogue, dues au ralentissement économique ainsi qu'à d'autres facteurs (notamment, chez les catholiques, aux indemnisations pour les cas d'abus sexuels). Ainsi les collectivités locales, les paroisses et les conseils interreligieux reçoivent moins d'assistance technique des instances nationales.

Il y a dix ans, les secrétariats nationaux fournissaient une orientation et des conseils d'experts pour mettre en place des initiatives de compréhension mutuelle et de coopération. Une décennie après le 11 septembre, il n'existe plus aucun dialogue, aucun programme pour donner le ton aux relations islamo-chrétiennes dans la vie des Etats-Unis. Les relations se vivent au jour le jour, dans les contextes les plus divers.

Dr. Chr. et J. B.

(traduction Th. Schelling et Cl. Chimelli)

religions

Vous pouvez lire une version plus étoffée de cet article sur notre site :

www.choisir.ch

Pastorale d'engendrement

De la foi en la vie à la foi au Christ

●●● **Anne Deshusses-Raemy**, Carouge

Théologienne, Service catholique de catéchèse de Genève

La session 2010 du diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg (et Neuchâtel) a permis aux agents pastoraux, prêtres et laïcs, de se mettre « à l'école du Christ initiateur »¹ et de se poser la question de la teneur de la pastorale d'engendrement : une pratique pastorale observée par des théologiens, puis théorisée par eux. « L'engendrement », c'est la vie qui se transmet ; le rôle de l'Eglise, c'est de rassembler un peuple autour des questions essentielles de la vie et de la foi, à la manière de Jésus, ici et maintenant.

Lors de la session diocésaine 2010 sur le thème de la pastorale d'engendrement, le Père Christoph Theobald s.j., conférencier et spécialiste de la question, a insisté sur « l'analogie entre l'accès de quelqu'un à son humanité grâce à celui et celle qui l'ont engendré et l'accès à la foi grâce à la présence d'un autre croyant, d'un ou de plusieurs témoins, d'un ou de plusieurs passeurs ».² Il a invité les personnes qui travaillent en Eglise à réfléchir sur le lien à maintenir entre la transmission de la vie et la transmission de la foi.

La foi de quiconque

La foi en la vie, le « cela vaut la peine de vivre », est une foi élémentaire et première. L'émergence de cette foi primordiale est un mystère. La foi chrétienne se greffe sur elle. L'Evangile, « Bonne Nouvelle de bonté radicale », vient de Dieu. Il est annoncé universellement à chacun, dans un monde traversé de malheurs et de malveillances. Il s'adresse à la foi de *quiconque*. Ceux qui prennent la suite du Christ en s'engageant dans la pastorale se mettent avec lui au service de la foi de quiconque.

Dans un monde traversé par « l'in-évidence de Dieu » et la résistance aux systèmes de valeurs, la figure du christianisme est en mutation. L'Eglise doit faire preuve d'une hospitalité inconditionnelle et de proximité pour s'approcher de *quiconque*, en faisant crédit à la vie, à la contagion de la foi en la vie. Elle doit le faire dans la cohérence avec la Bonne Nouvelle qu'elle annonce, s'appuyant en cela sur le concile Vatican II et sa réception toujours en marche : « Tandis que la population garde fortement la mémoire d'une Eglise instituée de façon pyramidale et spécialisée dans la gestion du sacré, laissant aux laïcs des interventions dans le registre pragmatique de l'aide ou de l'assistance, le concile revivifie l'antique conception de l'Eglise-sacrement, communion de communautés différentes, en donnant à l'ardeur de la communion la force du témoignage évangélique. »³

- 1 • Sous-titre de la session diocésaine 2010 sur le thème de la pastorale d'engendrement, par le Père Christoph Theobald s.j.
- 2 • Dans cet article, les passages en italiques sont des mots repris du Père Theobald.
- 3 • **Christoph Theobald**, « Relecture », in *Passeurs d'évangile. Autour d'une pastorale d'engendrement*, sous la direction de Philippe Bacq et Christoph Theobald, Ottawa/Bruxelles/Ivry-sur-Seine, Lumen Vitae/Novalis/de l'Atelier 2008, p. 224.

L'itinéraire de toute existence humaine entre sa naissance et son décès, entre la vie et la mort, passe par des seuils et des crises qui sont autant de déséquilibres permettant d'accéder à un nouvel équilibre, qui sera lui-même provisoire. Ces crises provoquent des situations d'ouverture à la totalité de la vie et des prises de conscience que toute l'existence a du prix, du poids et va vers la maturité : cela vaut la peine de continuer.

Les agents pastoraux relisent ces situations d'ouverture pour donner à voir le lieu où la foi élémentaire en la vie et la foi en Jésus-Christ s'est engendrée. « Tu étais là et je ne le savais pas », disait saint Augustin en écrivant les événements menant à sa conversion, prenant conscience que sa vie entière était en Dieu bien avant qu'il ne le reconnaisse.

Passeurs d'Évangile

« Au cœur de la pastorale d'engendrement se trouve un certain type d'acteurs. Celui ou celle que nous appelons présence ou passeur d'Évangile prend, dans les différents domaines de la vie [...] une figure précise : le soignant ou l'aumônier, l'enseignant ou l'éducateur, le militant, l'acteur social, ou le donneur de vie. [...] Ce ne sont pas les qualités professionnelles qui font la différence,

[...] elles sont attendues, voire exigées. Mais seule la qualité de relation de quelqu'un et son type de présence dans son environnement, professionnel ou autre, font qu'une relation significative peut s'établir. [...] Seule l'implication personnelle des acteurs principaux dans une démarche de conversion peut donner goût à d'autres de s'y engager avec leur propre liberté. »⁵ La condition principale réside donc dans la crédibilité du passeur.

C'est en observant Jésus, la pédagogie qu'il déploie et ses relations avec les autres, que nous pouvons tenter une réponse à la question de l'identité du passeur. « Pour vivre avec [les hommes] l'aventure spirituelle proposée, Jésus a partagé leur aventure humaine dans une vie de proximité forte (repas, déplacements, prières). Il ne les a pas appelés serviteurs mais amis. Il les a rassurés en leur révélant leurs capacités : "N'aie pas peur !". Il les a semoncés pour les mettre en face de leur propre vérité. Il a pris soin d'eux dans tous leurs besoins, de manière holistique : le corps, l'affectif, le psychologique, le social, le spirituel... Il les a éveillés à la foi, en les provoquant à l'acte de foi : "Qui dites-vous que je suis ?" »⁶

André Fossion a rédigé à l'intention des passeurs une *Petite grammaire spirituelle*,⁷ qui repose sur trois points fondamentaux : se déplacer vers les autres, les rencontrer, les rendre auteurs de leur propre chemin. Tout cela dans un esprit de confiance et de *démaîtrise*. C'est bien dans cet esprit-là, de façon souvent informelle, que la foi en la vie se transmet à l'intérieur des familles et que la foi au Christ émerge de cette foi en la vie.

Les agents pastoraux de la pastorale d'engendrement, quant à eux, puisent leurs ressources dans l'Écriture. La Bible propose une vision messianique

« C'est Dieu qui allume des feux dans le cœur des hommes. A nous, il nous est seulement demandé de défricher des terres, de couper du bois, et d'approcher l'allumette, au bon moment, au bon endroit. [...] Mais n'oublions pas : l'échec fait partie de la mission. »⁴

4 • *Documents Episcopat*, Bulletin du secrétariat de la Conférence des évêques de France, n° 4/5, mars 2001. Ce bulletin contient la publication d'une intervention d'Yvette Chabert lors de la Session nationale de pastorale des jeunes, à Valpré, les 17-19 novembre 2000.

5 • **Christoph Theobald**, op. cit., pp. 220-221.

6 • *Documents Episcopat*, ibid.

7 • « Évangéliser de manière évangélique, Petite grammaire spirituelle pour une pastorale d'engendrement », in *Passeurs d'évangile*, op. cit., pp. 57-72.

de l'Histoire comme antidote du provisoire. La foi est le signe par excellence qui permet d'interpréter l'Histoire sous le regard de Dieu et de guérir de notre violence vécue. L'Ecriture contient la Parole de Dieu, qui nous envoie son Esprit pour la discerner et l'interpréter. Dieu prend le risque de notre propre histoire pour montrer sa fidélité à l'Alliance.

Si l'Ecriture permet un accès à l'intériorité et à la liturgie, une relecture personnelle et communautaire, dans l'histoire, elle ne doit cependant pas être instrumentalisée. En fait, la Bible n'est pas la Parole de Dieu ; elle le devient lorsqu'elle est lue, reçue, acclamée, priée. Elle devient Parole de Dieu dans nos vies lorsqu'elle permet de relire les événements vécus en proposant un va-et-vient entre l'existence et les Ecritures.⁸ « Mais la pastorale d'engendrement ne se réduit pas à une dynamique engagée à partir de la lecture de l'Évangile. [...] La dimension d'accueil et d'hospitalité permet aux personnes de se sentir reconnues, du coup, elles renaissent à elles-mêmes et à la relation aux autres. »⁹

Mise en œuvre

Qu'en est-il donc de la pastorale d'engendrement dans la catéchèse à Genève ? Le Service catholique de catéchèse (SCC)¹⁰ est-il plongé dans la *pédagogie de Jésus* ? Dans une analogie avec la vie ? Ses catéchistes assument-ils un rôle de *passseurs* ? Sont-ils au service de la foi de *quiconque* ?

Travaillant depuis peu au SCC, je n'ai pas la prétention de répondre à ces questions, mais je peux témoigner d'une intention fondamentale que je perçois, celle non pas de transmettre la foi mais de la susciter.

Dans cet esprit, des *Itinéraires de catéchèse d'adultes* sont proposés depuis 2003 et des *Tables de la Parole* permettent le passage d'un modèle d'instruction et d'enseignement à un modèle de partage de la foi. Il est évident que bien d'autres activités du SCC mériteraient qu'on s'y attarde, mais, pour les raisons susmentionnées, je m'en tiendrai à celles-là.

Ces deux propositions sont des invitations à lire la Bible à plusieurs, à se poser ensemble des questions sur le texte, à se parler et à cheminer ensemble pour grandir dans la foi en la vie et en Jésus-Christ.

L'*Itinéraire en compagnie d'une femme de Samarie*¹¹ en est un bon exemple. L'enjeu principal est de goûter une Parole, de l'entendre, de la recevoir, de la partager avec d'autres, de la laisser résonner, de l'approfondir, de se l'approprier, d'en partager les résonances et les effets. Un second enjeu, tout

8 • C'est dans ce sens-là que le diocèse va proposer une démarche de lecture d'Évangile : « Dès fin novembre, le premier dimanche de l'Avent, et pour une année, nous vous proposerons une lecture de l'Évangile de saint Marc. Des fascicules de cet Évangile vous seront offerts. Nous vous inviterons à chercher 5 à 6 personnes de votre entourage pour former un petit groupe et lire ensemble cet Évangile. Cette démarche est basée sur la liberté, la disponibilité, la gratuité, le souci d'aller vers les autres pour vivre des rencontres avec la parole de Dieu. Chaque rencontre se voudra simple. Une lecture du texte qui est source d'inspiration, qui est puits et eau vive, une intériorisation de la Parole : qu'est-ce que Jésus me dit aujourd'hui ? Être accueil à la suite de la Samaritaine et engager une relecture de nos vies, de nos histoires à la lumière de cette parole de Dieu pour aller plus loin dans l'amour », **Mgr Pierre Farine**, *Lettre pastorale pour le Carême 2011*, pp. 6-7.

9 • **Christoph Theobald**, op. cit., p. 225.

10 • www.catechese.ch/ge/

11 • Cet itinéraire de catéchèse d'adultes sera probablement publié par Novalis et Lumen Vitae.

aussi important, est la mise en place d'un lieu où toute parole humaine est reçue, écoutée et partagée dans le respect. Partant de la conviction que Dieu parle aujourd'hui encore, cet *Itinéraire* propose un espace d'écoute et de résonance. Il se fonde sur la pédagogie que Jésus utilise avec la Samaritaine : une pédagogie de la rencontre, du dialogue, de la parole échangée ; une pédagogie qui surprend, étonne, dérange, qui appelle à la vérité, à l'essentiel, à l'essence de l'identité de chacun, une pédagogie qui révèle Dieu.

Des étapes

Quand on parle d'itinéraire, on parle d'un cheminement dans le temps, fait de plusieurs étapes. Chaque étape est proposée sous la forme d'une rencontre en cinq moments : *un temps d'accueil* et de mémoire du chemin déjà parcouru ; *un temps pour se projeter* et déposer ses représentations sur le texte ; *un temps pour approfondir* et laisser parler le texte, non comme il existe dans nos représentations et notre mémoire, mais avec ses mots réels ; *un temps d'appropriation* personnelle et communautaire qui redonne la parole à chaque participant, une parole nouvelle qui dit autre chose de l'existence humaine et de son lien à Dieu ; *un temps de conclusion* qui permet d'évaluer l'étape et de se séparer, pour que chacun, nourri de la Parole de Dieu et de la parole des uns et des autres, retrouve son quotidien.

12 • Des informations concernant les *Tables de la Parole* se trouvent dans la plaquette du SCC, distribuée chaque début d'année, dans chaque paroisse.

Les Tables de la Parole,¹² quant à elles, procèdent de la même démarche. Elles sont ouvertes à tout adulte qui le désire. Elles débouchent parfois sur des animations proposées à des communautés paroissiales sous la forme de catéchèses communautaires et inter-générationnelles.

Les animateurs de cette forme de catéchèse ne sont pas des enseignants possédant un savoir qu'ils cherchent à transmettre, ils sont eux-mêmes en route avec les groupes. La démarche qu'ils proposent les déplace et déplace leurs représentations, autant qu'elle déplace les participants et leurs représentations. Ils n'ont aucune garantie que leur démarche engendre la foi. Ils ont par contre la certitude qu'elle *engendre les conditions de possibilité de la foi*, car elle met en marche avec d'autres et avec Dieu.

A. D.

La forêt, entre ciel et terre Un temps pour la création

La Commission tiers-monde de l'ECR, le Service solidarité et société de l'EP et Oeuv' Eglise et environnement proposent de marquer l'Année internationale de la forêt,

**le samedi 24 septembre,
de 14h à 18h, à Genève :**
ateliers - conférence - célébration
au Cénacle, 17, prom. Charles-Martin

ateliers à choix :

- découverte des arbres du Cénacle
- la symbolique de l'arbre dans la Bible, avec Monique Desthieux, théologienne.

Réveil des femmes

En Suisse et en France

●●● **Hélène Businger-Chassot**, Villars-sur-Glâne
Théologienne

Une forme nouvelle de prise de conscience de la place faite aux femmes dans l'Eglise se développe en Suisse et en France, pays qui, jusqu'alors, restaient passablement en retrait par rapport au mouvement féministe en Eglise. Des intellectuels, des prélats, femmes et hommes, ont exprimé publiquement leur espoir de changement. Certains se sont même organisés en association pour mieux se faire entendre. Reste à savoir si la hiérarchie de l'Eglise catholique saura répondre à leurs espérances.¹

On a assisté en Suisse, ce printemps, à ce qui semble être un réveil de l'esprit féministe. La journée du 14 juin² a été marquée dans toute la Suisse par des manifestations, des actions ciblées, comme des coups de sifflet dans les entreprises et les lieux de travail, pour signaler que les revendications féministes d'il y a vingt ou trente ans, telles que l'égalité des salaires ou la parité femmes-hommes dans les entreprises, ne sont toujours pas acquises.

Du côté de l'Eglise catholique en Suisse, on remarque également un regain de mobilisation pour un renforcement de la place laissée aux femmes. Face à la situation de crise et de pénurie de prêtres, des voix se sont élevées, y compris parmi le clergé et au niveau des évêques, pour appeler le Vatican à réviser les conditions de l'ordination des prêtres. La recommandation de lever l'exigence du célibat obligatoire comme condition sine qua non de l'ordination a été mentionnée par plusieurs personnes haut-placées dans la hiérarchie catholique, notamment par l'évêque de Saint-Gall.³ Une initiative « pour une prêtrise catholique ouverte aux femmes et aux homosexuels » a été lancée cet été par un groupe catholique dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.⁴

Même si le droit de lancer des initiatives est une prérogative politique de la démocratie suisse, cette tendance semble vouloir s'étendre au niveau des Eglises.

Dans un article récent intitulé *Monopole masculin en question*, le quotidien catholique *La Liberté* a publié une interview de la théologienne suisse alémanique Doris Strahm sur la question de l'ordination des femmes à la prêtrise catholique.⁵ D. Strahm y critique le refus d'ordonner des femmes comme une volonté des hommes de garder tout le pouvoir entre leurs mains : la hiérarchie catholique masculine se crispait sur ses prérogatives et s'arrogerait le monopole de la définition des personnes qui peuvent ou non partager ce pouvoir ; de plus, elle ferait de ce pouvoir un reflet de la volonté divine en prétendant que c'est « Jésus qui l'a voulu ainsi ».

- 1 • Une version similaire de cet article a été publiée fin août sur le site québécois www.femmes-ministeres.org.
- 2 • Le 14 juin 1981, un article sur l'égalité entre hommes et femmes était introduit dans la Constitution fédérale. Cette date « anniversaire » s'est transformée depuis en une journée de contestation et de revendication féministe. (n.d.r.)
- 3 • Mgr Markus Büchel a affirmé en mars passé dans le *St. Galler Tagblatt* : « Un assouplissement de la règle du célibat pourrait aider à affronter le problème du manque de prêtres dans les pays occidentaux. » (n.d.r.)
- 4 • *La Liberté*, Fribourg, 18.06.2011, p. 10.
- 5 • Idem.

L'article est illustré d'une photo représentant six femmes, trois évêques et trois prêtres, célébrant l'eucharistie, lors d'une cérémonie d'ordination de femmes sur le lac de Constance en 2006. La légende relève cependant que c'est « une démarche en porte-à-faux avec la tradition catholique ».

Ni partir, ni se taire

En France, on remarque également une prise de conscience renouvelée de la problématique de la place des femmes dans la prise de décision et de leur accès - éventuel - aux ministères ordonnés : diaconat et prêtrise. Cette question a été soulevée notamment par la publication du livre d'Anne Soupa et Christine Pedotti, *Les pieds dans le bénitier*.⁶ La première est journaliste, rédactrice en chef de *Biblia* et théologienne ; la seconde est éditrice dans une maison de presse religieuse et a suivi une formation en théologie.

Motivées par le refus des préjugés sexistes opérant encore parmi les membres de la hiérarchie, elles ont réagi vigoureusement à une remarque désobligeante sur les femmes, énoncée par l'archevêque de Paris, le cardinal André Vingt-Trois, lors d'une interview.⁷ Elles ont décidé de porter plainte devant le tribunal ecclésiastique et ont fondé par la

suite un comité dit « Comité de la jupe », chargé de veiller au respect des femmes dans l'Eglise catholique. Ce comité a lancé notamment un appel à une grande manifestation à Paris, le 11 octobre 2009, appel qui a abouti à la création d'un mouvement plus large de laïcs et laïques catholiques auquel elles ont donné le nom de Conférence catholique des baptisé-e-s de France (CCBF).

Les pieds dans le bénitier retrace les principaux moments de la prise de conscience de ces femmes françaises, catholiques engagées. Le livre met le doigt sur plusieurs maladroites commises par la hiérarchie catholique et surtout par le pape Benoît XVI au cours de l'hiver 2009, notamment la levée de l'excommunication prononcée par son prédécesseur sur les évêques du mouvement intégriste d'Ecône. Ce mouvement, aussi appelé Fraternités de St-Pie X, ne reconnaît pas les décisions prises par le concile Vatican II, en particulier pour la liturgie, et pratique le catholicisme tel que l'a modelé le concile de Trente. Parmi les évêques en question figurait un évêque anglais, un « négationniste » notoire qui niait les persécutions nazies contre les juifs.

Un autre sujet blessant pour les femmes fut celui de l'excommunication, prononcée au Brésil, d'une fillette de neuf ans et de sa mère qui l'avait fait avorter. La fillette était enceinte de jumeaux, du fait

Anne Soupa et
Christine Pedotti

6 • Paris, Presses de la Renaissance 2010, 276 p.

7 • Président de la conférence des évêques de France, le cardinal Vingt-Trois avait déclaré lors de l'émission *Face aux chrétiens* du 6 novembre 2008, sur *Radio Notre-Dame* : « Le plus difficile, c'est d'avoir des femmes qui sont formées, le tout n'est pas d'avoir une jupe, c'est d'avoir quelque chose dans la tête. » Face au tollé provoqué, le cardinal a depuis présenté ses excuses, affirmant qu'il avait dit tout l'inverse de ce qu'il pensait (n.d.r.).



de son beau-père qui l'avait violée. Cet événement fit scandale dans le monde catholique et provoqua une levée de boucliers de la part des catholiques progressistes et des féministes.

Si les événements sont connus, la réaction de ces deux femmes l'est moins. Elles expliquent dans *Les pieds dans le bénitier* leur décision de rester dans l'Eglise, afin de pouvoir la critiquer de l'intérieur. « Ni partir ni nous taire » devient leur refrain. Elles décident d'ouvrir des « lieux de parole » où les catholiques marginalisés par leur hiérarchie pourraient exprimer leurs opinions, quelle que soit leur situation par rapport à l'Eglise. Elles créent ainsi le site Internet du mouvement de la Conférence des baptisé-e-s de France et sollicitent l'expression libre sur leur site. Elles cherchent à traiter femmes et hommes à égalité dans le Peuple de Dieu et à leur redonner une dimension de liberté à l'intérieur de leur foi et de leur pratique ecclésiale.

D'autres ministères

Dans leur réflexion sur les ministères, A. Soupa et Ch. Pedotti insistent sur l'idée que les services et fonctions dans l'Eglise ne dépendent pas nécessairement de l'ordination sacerdotale mais découlent surtout de notre vocation de baptisé-e-s. C'est le baptême qui fait de tout chrétien et chrétienne des personnes appelées à participer à la mission de l'Eglise et à annoncer l'Evangile - ou Bonne Nouvelle - au monde contemporain.

Selon cette conception, elles proposent d'autres ministères que ceux traditionnellement exercés par les prêtres ordonnés et qui peuvent être l'apanage de tout baptisé-e. Ces ministères, elles les

nomment *ministère de l'écoute*, *ministère de la bénédiction* et *ministère de l'espérance*.

Par *ministère de l'écoute*, les auteures entendent se mettre au diapason de l'humanité dans le monde d'aujourd'hui. Il faut écouter aussi bien les croyants que les non-croyants, les pratiquants que les non-pratiquants. Il s'agit en cela d'imiter le Christ qui se penchait vers tout être humain souffrant et à qui il demandait d'abord : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » C'est selon leur désir que Jésus guérissait les malades, redressait les paralysés et pardonnait les péchés. Il ne s'imposait pas mais était un homme de dialogue, à l'écoute des autres.

Par le *ministère de la bénédiction*, A. Soupa et Ch. Pedotti veulent « témoigner en actes de la bienveillance de Dieu envers l'humanité ». ⁸ Cela consiste à jeter un regard bienveillant, positif sur le monde et à exercer de la compassion envers tous les malheurs ou souffrances qui arrivent sur terre. C'est reconnaître que tout n'est pas parfait, mais tout de même garder confiance, car le monde et l'humanité ont été créés par Dieu. Cela rejoint ainsi le dernier ministère, le *ministère de l'espérance*.

Ce ministère nous appelle à « rendre compte de notre espérance », ainsi que le disait déjà l'auteur de l'épître de Pierre (I P 3,15). Il consiste à témoigner de ce qui nous fait vivre, de notre foi en Dieu et de notre espérance que l'avenir est ouvert sur un possible qui est le « Royaume de Dieu ». L'espérance n'est pas le mépris du monde, mais au contraire une reconnaissance du fait que la lumière de Dieu brille sur le monde et l'éclaire depuis sa création jusqu'à la fin des temps.

8 • *Les pieds dans le bénitier*, p. 146.

Ces trois ministères dont parlent Anne Soupa⁹ et Christine Pedotti peuvent être exercés par des femmes aussi bien que par des hommes, en tous temps et de toutes manières possibles dans la vie quotidienne. Point n'est besoin d'y être ordonné, aucun rituel prescrit, aucune forme particulière de service, sinon celui d'être à l'écoute des autres et présents au monde qui nous entoure.

Ces ministères sont par excellence une approche féministe à la question des « fonctions ecclésiales ». Ils peuvent s'exercer en toute situation, par tout membre actif de l'Eglise, et rejoignent la vision d'une Eglise « tout entière ministérielle » dont parlaient certains théologiens québécois il y a déjà plusieurs années.¹⁰

Ces idées sur les ministères ont bien sûr été maintes fois débattues, mais pas réellement jusque-là en Suisse et en France. On peut ainsi parler d'un *éveil* plutôt que d'un *réveil* des femmes dans certains milieux francophones européens. Les femmes françaises et suisses ont désormais pris la parole et sont déterminées à se faire entendre des autorités romaines, dussent-elles se tenir debout *les pieds dans le bénitier*, et on ne peut que s'en réjouir !

H. B.-Ch.

9 • Anne Soupa donnera une conférence à Genève, le 6 décembre 2011, sur le thème : *Figures féminines de la transgression dans la Bible*. Organisation : Groupe de réflexion oecuménique sur la théologie féministe. Cf. www.cath-ge.ch, brochure Formation ECR 2011-2012.

10 • Voir les documents du Synode de Montréal engagé sous le thème *Une Eglise : mille visages*, sur le site www.missa.org, en particulier les orientations pastorales promulguées par le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal (1999)



Notre-Dame de la Route
Chemin des Eaux-Vives 17
CH-1752 Villars-sur-Glâne /FR
T +41 (0)26 409 75 00
www.ndroute.ch

13-16 septembre
Calligraphie et Enluminure
avec Gérard Touzé

23-30 septembre
Retraite individuellement guidée
avec Luc Ruedin s.j.

23-25 septembre
PRH - Découvrir les traits de mon identité
avec Alain Bauer, formateur PRH

13 octobre
Jeudi biblique,
autour du concile de Chalcédoine

14 octobre
Vendredi biblique,
lecture actualisée de l'Évangile de Marc
avec Jean-Bernard Livio s.j.

27 octobre
Trouver la paix du cœur,
accueillir son passé
avec Rosette Poletti

01-05 novembre
Etty Hillesum, un témoin pour notre temps
avec Luc Ruedin s.j.

27 nov.-03 déc.
Retraite ignatienne avec thème :
Aller vers Celui qui vient
avec Beat Altenbach s.j.

Du sexe au genre

Où a disparu le féminisme ?

●●● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

2011, on célèbre les 40 ans du droit de vote des femmes en Suisse. Qu'est devenu le féminisme des années '70, se demandent celles qui l'ont connu. A l'es-soufflement de cette mobilisation sans pareille répondent aujourd'hui de nouvelles théories, bien au-delà du féminisme, remettant en question l'origine même de l'identité homme-femme.

Un bref rappel historique, d'abord. On fait remonter le féminisme à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, elle-même héritière de la Réforme protestante et des déclarations des droits anglo-saxonnes. 1789 postule pour le citoyen l'égalité devant la loi. Les droits sociaux - droit au travail, droits civiques, droit à l'éducation - viendront plus tard.

Les femmes alors n'avaient pas accès aux universités. Entre 1865 et 1870, la Suisse est la première à ouvrir des universités aux femmes, à Zurich puis à Berne. Des jeunes filles viennent de toute l'Europe pour y étudier. Quant au droit de jouir de leurs biens, ce n'est qu'en 1985, grâce à la première conseillère fédérale Elisabeth Kopp, que le nouveau droit matrimonial permettra à la femme de gérer seule ses biens propres, par exemple de s'acheter une voiture sans l'aval de son mari.

Avec les années '60, le mouvement féministe, inauguré par le Womens'lib américain, devient indissociable, dans le monde occidental, des révolutions estudiantines et intellectuelles de ces années-là. A la suite des théoriciennes féministes américaines (qui n'oublent pas ce qu'elles doivent à Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme on le devient »), aucune université européenne n'échappe aux cursus et séminaires féministes. A la Faculté de sciences politiques de Lausanne, les discussions

sont nourries et l'on se demande avec une pointe de soupçon si l'on peut accoler le concept marxiste d'aliénation à la femme bourgeoise, comme il collait, historiquement, à l'ouvrière.

Ces années pleines de jubilation et de débats, relayées par les médias, pimantées des arguments des pro- et des antiféministes étaient vraiment sans pareilles. Sur les plages et dans les piscines, les seins nus, en nette majorité, signifiaient que la femme se voulait libre de son corps, donc libre tout court.

Féminin is beautiful

Les « librairies des femmes » éclosaient dans de petites échoppes, tout comme l'édition d'ouvrages féministes. La psychanalyse (on a commencé à contester les théories de Freud bien avant le philosophe Michel Onfroy), la politique, la médecine, le journalisme, l'Eglise, l'histoire étaient revus à l'aune féministe. Epoque bénie du doute et de la critique, difficile à imaginer à l'heure de la domination du marketing, de la réussite matérielle et de la rentabilité. Certaines étudiantes tricotaient ostensiblement pendant les cours et je n'ai jamais compris si c'était là une critique de cet acte emblématique de la condition de la femme ou une affirmation du *féminin is beautiful*. Les deux sans doute.

La France laïque et féministe avait dépenalisée l'avortement (l'IGV, pour interruption de grossesse, comme l'appellent les Françaises) en 1975, allant à l'extrême en faire un droit. Nul domaine n'échappait à la remise en question. On dénonçait le rôle imposé par la société à la femme en fonction de sa (seule) différence biologique, ou l'instrumentalisation du corps féminin dans la publicité. On critiquait les manuels scolaires et leurs stéréotypes masculins/féminins. Mais on n'était pas dans une guerre des sexes et nos amis partageaient notre point de vue.

L'allaitement maternel était délaissé au profit du biberon, pratique et sans contraintes pour la mère. A ce propos, on assiste aujourd'hui à un virage à 180° : l'allaitement au sein, très en vogue après avoir été décrié, se voit dans des lieux publics ; allaitement à la demande du bébé-roi, handicapant l'accès des femmes au travail, donc à leur indépendance. D'où est venue cette *re-naturalisation* de la femme qu'a critiquée avec dépit Elisabeth Badinter, s'élevant contre le retour d'un discours naturaliste qui remet au premier plan la notion d'« instinct maternel », une notion que les féministes ont toujours contestée ?¹ N'y a-t-il pas des femmes qui n'ont aucun instinct maternel et des hommes qui revendiquent l'instinct paternel ? Quant à Sandrine Garcia, elle voit un nouveau conflit entre le rôle de la mère parfaite (sous l'influence de Françoise Dolto qui a mis l'enfant en avant) et l'émancipation de la femme.²

Superwomen

Que reste-t-il en Suisse de l'effervescence des années '70 ? La revendication des garderies a fait son chemin. Aujourd'hui, le taux des femmes professionnellement actives a décollé et le nombre de crèches ne cesse d'augmenter, tout en restant toujours insuffisant malgré les lois subventionnant de nouvelles structures d'accueil. Et l'égalité des salaires n'est acquise que dans le secteur public.

Nous critiquions les rôles masculins et féminins qui avaient cours dans le couple, pour mieux partager les tâches en son sein. Aujourd'hui, une femme assume sans sourciller le rôle et l'image de la femme, mère et séductrice à la fois, tout en travaillant à l'extérieur, image sublimée par les magazines féminins. *Superwoman*. L'homme, dont le rôle de son côté n'a guère changé, même s'il s'occupe plus volontiers de ses enfants, a créé des « mouvements de la condition paternelle », arguant qu'après un divorce, le droit a trop souvent donné la garde des enfants à la mère.

Les facultés de médecine comptent une moitié d'étudiantes. Mais en politique, seules un quart des jeunes femmes votent aujourd'hui, malgré toutes les mobilisations des féministes de la première heure pour les droits civiques et l'existence d'un gouvernement fédéral majoritairement féminin. Selon le politologue Georg Lutz, qui se base sur les élections nationales depuis 1971, la participation des femmes de 18 à 29 ans est descendue de 38 % à 26 %. Alors que « celles qui s'étaient battues pour le droit de vote ne boudaient pas les urnes », estime Matthias Kappeler, directeur de l'institut de sondage Isopublic, ajoutant : « La participation des femmes et des jeunes était alors nettement plus forte. »

1 • *Le Conflit, la femme et la mère*, Paris, Flammarion 2010, 256 p.

2 • *Mères sous influence, De la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte 2011, 384 p.

En 2011, qu'ont gagné les femmes ? Actives comme leur mari ou compagnon, elles participent à l'augmentation des revenus du couple, dans une société de consommation effrénée. Les publicités qu'on trouvait sexistes dans les années '70, souvent couvertes de graffitis, ont ressurgi. Mais cela ne gêne personne. On ne voyait plus de « femme-objet » posant devant des voitures de rêve (mais jamais ou rarement au volant). On en voit à nouveau à chaque Salon de l'auto. Signe du *Backlash* (retour en arrière), selon le titre d'un livre qui avait fait grand bruit, au début des années '90, signé Susan Faludi.

Les jeunes femmes n'ont plus besoin d'être féministes, elles ont l'impression de n'avoir plus rien à revendiquer. Jeter son soutien-gorge comme l'on fait des militantes américaines était sans doute ridicule, mais symbolique d'un désir de liberté du corps (et l'on sait comment, au cours de l'histoire du vêtement, les femmes se sont vu imposer des carcans). Aujourd'hui, elles revendiquent la liberté de porter des talons de 12 cm en tanguant au bras d'un homme. Charmant et si éternel féminin, n'est-ce pas ? Mais non, voyons. Tout simplement *Fashionista*. Car pour effacer les anciens codes sociaux, rien de tel que les mots nouveaux.

La théorie du genre

Porté par des universitaires féministes radicales, le mouvement venu des Etats-Unis des *gender studies* a remplacé « sexe » par *gender*, changeant la problématique du féminisme. Ce ne sont plus les rôles masculin-féminin imposés par la société qu'il faut remettre en question, mais la différence des sexes elle-même. L'identité sexuelle ne serait plus biologique mais construite socialement.

Comme le rappelle Elisabeth Montfort,³ présidente de l'Alliance pour un nouveau féminisme européen, le concept de *gender* est apparu au Sommet de Pékin en 1995. Judith Butler⁴ était alors l'une des figures de proue de cette théorie, qui se prolonge logiquement dans la déconstruction de l'identité sexuée avec la théorie *queer*, qui va plus loin que la notion de genre. L'individu doit être défini non par le sexe que la nature lui a donné, mais par l'orientation sexuelle qu'il se donne à lui-même. C'est ce que postulent les théoriciennes du *queer*, mouvement subversif dont l'objectif est de reformuler les rapports homme/femme dans la société.

Mais si des rôles différents sont attribués par la société à l'homme et à la femme, et qu'on postule que la différence entre les sexes peut être floue, voire interchangeable (ce que montrent les transsexuels), il n'y a plus de raison d'attribuer tel ou tel rôle à l'homme ou à la femme ! Cette théorie déconstruit non seulement le sexe comme un donné défini par la nature, mais aussi le féminisme qui recherche pour la femme l'égalité sur le modèle de celle dont jouit l'homme dans le monde moderne.

Les *gender-feminists* considèrent que la différence sexuelle de l'homme et de la femme n'est pas déterminante, sauf à maintenir la domination de l'homme. L'identité sexuelle, pour ces philosophes du genre, est provisoire, éphémère. On voit l'aspect révolutionnaire de cette théorie. Ainsi quelqu'un qui se dit *queer* peut être hétéro, homo, bisexuel ou

3 • « Gender studies », in *Newsletter de l'Alliance pour un nouveau féminisme européen*, décembre 2010.

4 • *Gender Trouble*, paru en 1990. Traduction française, : *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte 2005, 284 p.

transsexuel. Révolutionnaire, car remettant en cause la base de toutes nos sociétés reproductrices, anthropologiquement basées sur une relation entre un homme et une femme et sur l'exogamie fondatrice, pour Lévy-Strauss (*Les structures élémentaires de la parenté*), de civilisation.

Butler argumente et critique les thèses de Simone de Beauvoir, Julia Kristeva, Freud, Lacan, Derrida, et Foucault. Pour elle, le genre est un *appris social*, répété et perpétué. La masculinité et la féminité correspondent ainsi à une fiction, pas à une nature.

Nouveaux parents

L'homoparentalité est le concept menant à un nouveau statut social pour les couples homosexuels. Sa finalité est de concrétiser un droit à l'enfant, adopté ou créé par les techniques de procréation assistée, et mené à bien par des *mères porteuses* (ou gestation pour autrui), que l'Assemblée nationale a récemment interdite en France, malgré le lobbying de féministes comme Elisabeth Badinter.

La philosophe Sylviane Agacinski,⁵ professeur à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, défend un féminisme basé sur l'essence fondant le sexe masculin et le sexe féminin. Elle note que les revendications homosexuelles ont amené à rendre égaux dans le système juridique, le couple homme/femme et le couple homosexuel, par le nouveau concept *hétérosexuel*.

Elle écrit : « La revendication du "mariage homosexuel" ou de l'"homoparentalité" n'a pu se formuler qu'à partir de la construction de sujets de droit qui n'ont ja-

mais existé : les "hétérosexuels". C'est en posant comme une donnée réelle cette classe illusoire de sujets que la question de l'égalité des droits entre "homosexuels" et "hétérosexuels" a pu se poser. Il s'agit cependant d'une fiction, car ce n'est pas la sexualité des individus qui a jamais fondé le mariage, ni la parenté, mais d'abord le sexe, c'est-à-dire la distinction anthropologique des hommes et des femmes. »

Elle continue son argumentation : « La diffusion de la théorie du *gender* ou du *queer* ne peut que renforcer la culture de dissociation de notre société : dissociation entre identité et comportement, entre sexualité et procréation, entre union et filiation, entre parenté et parentalité, créant autant de catégories que de cas d'espèces, dans le dessein de laisser chacun décider arbitrairement. »

Il n'est guère étonnant, dans notre société de l'individualisme à outrance, que l'on aille vers des normes à la carte, des identités sexuelles et de statuts interchangeables. Que ceux et celles qui vivent une sexualité différente désirent être acceptés et reconnus est parfaitement légitime. Mais faut-il pour cela déréguler les universaux, déconstruire des systèmes de valeurs qui jusqu'ici ont fondé nos sociétés ?

Terminons avec cet autre exemple inquiétant de dérégulation des normes. Ignorante des grands socles humains sur lesquels les sociétés se sont fondées, la Suisse discute de la dépénalisation de l'inceste entre frères et sœurs (adultes, certes) ou entre un père (une mère) et sa fille (fils). Il s'agit de la suppression de l'article 213 qui punit l'acte sexuel « entre ascendants ou descendants, ou entre frères et sœurs germains, consanguins ou utérins ». Grave.

V. B.

5 • Elle a publié dans *Corps en miettes*, Paris, Flammarion 2009, 100 p., un réquisitoire contre les mères porteuses.

Mourir dans la dignité

Enjeux d'une révision du Code pénal suisse (art. 115)

●●● **Michel Salamolard**, *Sierre*
Prêtre

Comment se fait-il qu'une même formule, « mourir dans la dignité », puisse servir d'étendard commun à des militantismes antagonistes ? Celle qui réclame le développement des soins palliatifs, d'une part, et celle, d'autre part, qui exige le droit au suicide assisté. Pour y voir clair, il faut s'interroger sur le sens de la dignité humaine, notamment en fin de vie.

La notion de dignité humaine se trouve chez Kant. Contrairement aux choses, qui ont une valeur marchande (*Wert*), un prix, la personne possède une valeur en soi, non négociable, c'est sa dignité (*Würde*). Les choses peuvent être échangées, servir de *moyens*. Sa dignité exige que la personne soit traitée toujours aussi comme une *fin*, jamais seulement comme un *moyen* (impératif catégorique).

Selon la foi chrétienne, la dignité de l'être humain vient de sa relation unique à Dieu. Créé à l'image de Dieu, l'homme est appelé à être divinisé dans le Christ. J'adhère totalement à cela, mais mon but est ici de contribuer au débat démocratique dans une société pluraliste. Je me situerai donc sur le plan d'une simple sagesse *réaliste*.

Propriété de la personne

La dignité, selon Kant, est *une propriété de la personne*. Il y a en l'homme quelque chose de sacré, qu'on peut appeler son âme, sa mystérieuse présence.

Aurélien et Julien viennent de vivre la naissance de leur premier enfant, Lucas. Quelle merveille : ces mains, ce visage !

Dans ce corps si beau, si fragile et si rempli d'énergie, *quelqu'un* déjà leur fait signe. Ils pressentent l'éveil d'une conscience, d'une intelligence, d'une mémoire, d'une affectivité, d'une parole, d'une liberté, d'une créativité : autant de facultés par lesquelles Lucas prendra sa place dans le monde des personnes, tissant avec d'autres des liens d'alliance dont le sommet est l'amour, la capacité de se donner à autrui et de recevoir autrui comme un don.

L'âme, foyer des facultés évoquées à l'instant, est le visage intérieur de l'être humain, son mystère, en perpétuel devenir. Plus que de m'interdire le meurtre (Levinas), le visage d'autrui m'interdit toute mainmise sur la mystérieuse présence qu'il reflète. « Dignité humaine » signifie que toute personne mérite d'être reconnue, respectée, aimée pour ce qu'elle est, pas seulement pour ce qu'elle a, fait ou paraît. La dignité humaine n'appartient pas seulement aux humains beaux et « rentables », mais également à ceux qui sont laids, vieux, pauvres, stupides, économiquement improductifs, déments, pervers. Personne ne peut anéantir ni perdre sa dignité, même en la piétinant lui-même par la haine, la violence ou le mensonge.

D'où vient cette dignité ? De notre appartenance à l'espèce humaine. Tout autre critère serait non seulement arbitraire mais conduirait à la pire des violences : le meurtre physique, psychologique ou social de ceux à qui la dignité humaine serait refusée à cause d'une déficience ou d'une tare. Au contraire, l'existence d'une déficience, du corps ou de l'esprit, ou d'une tare même morale en appelle non au rejet, mais à l'aide et à l'amour.

Tout membre de l'espèce humaine possède la dignité humaine ; nul ne peut en être privé, nul ne peut la perdre. Tout homme vit et meurt dans et avec la dignité humaine aussi sûrement qu'il vit et meurt dans sa peau.

Droit et source de droits

Inhérente à la personne, la dignité humaine a pour corollaire un droit inaliénable au respect de cette dignité. Ce droit fondamental se ramifie en de multiples droits dérivés. La charte de base en est la Déclaration universelle de 1948. Vient ensuite les lois nationales et internationales. Certains droits dérivés ne sont pas absolus, ils peuvent être limités, plus ou moins bien satisfaits, voire suspendus. Le droit à la liberté, par exemple, est à la fois garanti et circonscrit par le cadre légal, notamment par le Code pénal.

Quel est le droit absolu, minimal qui doit être reconnu à tout homme ? Autrement dit, quel est le devoir intangible que la dignité humaine impose à tous les indivi-

dus et à toutes les institutions ? La réponse ne fait aucun doute. Le devoir minimal, indivisible, de tous à l'égard de chacun est, en premier lieu, de *vouloir qu'il existe* - traiter l'autre comme une *fin* (Kant) implique ce choix - en tant que membre de la communauté humaine où chacun donne à autrui et reçoit d'autrui le soutien nécessaire à la vie. Il est, en second lieu, de traduire cette volonté en *solidarité concrète et vécue*, autant que faire se peut.

Le respect de la dignité humaine, ainsi défini, est un devoir *aussi à l'égard de soi-même*. Une décision de suicide contredit objectivement¹ la responsabilité qui incombe à chacun d'être le premier à prendre soin de soi-même, de sa vie, de la qualité de sa vie. Corrélativement, une décision délibérée² d'inciter ou d'aider un autre à se suicider contredit le respect minimal dû à sa dignité humaine. Faute plus grave que le suicide ! En effet, ce dernier peut presque toujours être mis au compte d'une souffrance insupportable ou d'une dépression grave. L'incitation et l'aide délibérées n'ont pas cette excuse.



1 • Il n'est pas question de la responsabilité subjective de la personne. Nul ne peut en juger.

2 • Non prise « à chaud » dans une situation extrême, de souffrance ou de stress par exemple.

Celui qui n'accorde pas à autrui ce minimum de respect, dû à toute personne, ne supprime pas la dignité d'autrui mais la méprise ; il méprise du même coup sa propre dignité, faisant ce qui est indigne d'un être humain.

Le minimum exigé par le respect de la dignité de tout être humain consiste à vouloir qu'il existe et à faire son possible pour traduire cette volonté en acte. L'incitation et l'aide délibérées au suicide manquent gravement à ce devoir.

En fin de vie

Le temps d'une vie humaine n'est pas simple durée, mais accomplissement de soi. C'est un devenir-soi. A travers ses choix, ses comportements, ses prises de conscience, l'homme se construit. La fin de vie est une étape capitale - l'ultime ! - de ce processus qui récapitule toutes les autres. C'est un temps de relecture et de ressaisie du sens de sa vie ; un temps de réconciliation avec soi-même, avec les autres, avec Dieu si l'on est croyant.

Temps d'abandon de soi aussi : la perte de maîtrise de son corps, de son esprit et de son destin est en même temps remise de soi confiante au courant de la vie qui nous a fait exister, à la communauté humaine qui nous a accueillis - à Dieu. La perte de la conscience ordinaire, le trouble des facultés de l'esprit n'empêchent pas que l'âme, la mystérieuse présence, poursuive son aventure secrète à un niveau profond, échappant au regard et aux instruments.

Le mourir lui-même n'est pas un accident qui survient à l'homme, mais son expérience la plus personnelle et probablement la plus décisive. Expérience de « démaîtrise » et d'abandon confiant de soi dans les mains d'autrui - et de Dieu. Expérience d'une perte de soi qui peut devenir accueil et don de soi.

Le suicide constitue une interruption violente du processus d'accomplissement de soi. L'incitation et l'aide délibérées au suicide se pratiquent en rupture de la vraie solidarité, qui vise toujours la vie. Alors que les soins palliatifs soutiennent les forces vives d'autrui, l'aide au suicide se fait complice des pulsions de mort visant un homicide, une mort violente.³

Stratégies révélatrices

Une preuve indirecte de ce qui précède est fournie par les stratégies verbales des associations qui s'abritent sous la bannière A.D.M.D. (Association pour le droit de mourir dans la dignité). Les mots finissent par dévoiler ce qu'ils tentent de cacher.

Une première dissimulation consiste à *travestir le suicide en simple mort*. Le slogan devient *apparemment* inattaquable. Qui ne souhaite « mourir » dans la dignité ? Mais c'est de suicide qu'il s'agit ! EXIT milite pour un droit exigible de la société d'être encouragé et aidé à *s'infliger la mort*. Autrement dit, il s'agit d'imposer à l'Etat qu'il renonce à l'un de ses principaux devoirs, celui de protéger la vie de tous les citoyens. La Constitution helvétique reconnaît que le droit à la vie, à l'intégrité physique et psychique est un droit fondamental. Elle interdit la peine de mort ainsi que la torture et tout traitement cruel ou dégradant (art. 10).

EXIT fonde ses prétentions sur la liberté individuelle : chacun fait ce qu'il veut de sa vie. Mais cette liberté n'est pas en cause, elle existe depuis toujours. Aucune loi positive ne peut interdire le suicide.

3 • Violence de la dose mortelle : un poison aussi puissant qu'une balle de revolver.

En revanche, l'incitation et l'aide au suicide portent *atteinte à la solidarité nationale*, qui oblige l'Etat et tout citoyen à prévenir le suicide, à aider toute personne, surtout si elle souffre, à vivre sa vie jusqu'à son terme naturel, dans les meilleures conditions possibles.

Les membres d'EXIT se fondent souvent aussi sur un refus de la dépendance d'autrui, comme si cette dépendance ne pouvait être autre chose qu'une humiliation avilissante. C'est une insulte implicite à toutes les personnes qui prodiguent des soins de qualité aux bébés, aux handicapés sévères, aux personnes gravement malades ou en fin de vie ; une insulte également à ceux qui bénéficient de ces soins. C'est aussi un paradoxe. *Le refus d'une aide pour vivre se traduit par l'exigence d'une aide pour se supprimer.* « Parce que je ne veux pas vivre dépendant d'autrui, j'exige le droit de me suicider dépendant d'autrui ! »

Code pénal suisse

L'aberrant article 115 de notre Code pénal (CP) doit être corrigé, non seulement à cause des abus qui en découlent, mais aussi afin de supprimer l'incohérence flagrante entre cet article et le précédent (art. 114), qui interdit l'homicide commis à la demande de la victime, fût-ce au nom d'un mobile honorable, la pitié par exemple. Le Conseil fédéral a entrepris cette révision. Quel en sera l'aboutissement au Parlement et, le cas échéant, dans les urnes ?

De bons amendements pourraient être les suivants : 1) *interdiction de l'incitation au suicide* : par nature, elle porte atteinte à la liberté d'autrui ; 2) *interdiction de l'aide au suicide* : elle serait considérée au minimum comme une omission de porter secours, traitée comme telle (cf. art. 128 CP) ; 3) *appréciation différente*

du mobile égoïste qui deviendrait une circonstance aggravante et ne serait plus un élément constitutif de l'infraction : cela serait cohérent avec l'art. 114 (le motif honorable n'excuse pas) ; 4) *interdiction de l'aide au suicide organisée*.

Ces solutions seront sans doute combattues au nom d'une *liberté individuelle mal comprise*. Les seules libertés qui méritent d'être garanties par la loi sont celles qui profitent à l'individu, l'aident à vivre sans léser autrui. Au contraire, les libertés de nuire à sa santé, de se droguer, de dilapider sa fortune, de se déshonorer, de se détruire, si elles ne peuvent être supprimées, ne sauraient recevoir le moindre encouragement de la société.

Devoir de solidarité

Il faut mener ce débat sous le signe de la *solidarité nationale*. Personne n'a le droit de participer à un homicide, que ce soit comme auteur ou instigateur ou complice. L'indifférence, en cette matière, est également une démission gravissime du devoir de solidarité. Personne ne peut dire : « Qu'un tel se suicide ou non, c'est son problème, cela ne me concerne pas. »

Le respect de la dignité humaine exige de tous les citoyens un engagement résolu pour la vie et contre la mort. Mourir dans la dignité, c'est vivre sa mort naturelle, aidé et aimé. Tout le reste n'est que lâcheté, duperie ou illusion.

M. S.

Michel Salamolard,
L'incitation et l'aide au suicide. Le « modèle » suisse et la situation française, St-Maurice, Saint-Augustin 2010, 120 p.

Juste du cinéma

●●● **Guy-Th. Bedouelle o.p.** Angers (F)
Recteur de l'Université catholique de l'Ouest

Un amour de jeunesse, de Mia Hansen-Løve

Si on permet au chroniqueur un ton plus personnel : j'avais en préparation une critique du film-événement *The Tree of Life* de Terrence Malick, acclamé au festival de Cannes. Mais voilà, alors que je suis un admirateur des œuvres que le réalisateur américain livre avec parcimonie (cinq en quarante ans), j'ai été en quelque sorte anéanti par l'ambition de ce film qui se présente comme une sorte de dialogue dramatique avec Dieu. Son long avant-propos, qui évoque la création du monde, m'a paru boursoufflé et profondément ennuyeux. Saisi cependant par les éloges de la critique, il me faudra le revoir et peut-être honnêtement y revenir.

Et puis, il m'a été donné de voir deux films qui ne se prennent pas pour des chefs-d'œuvre, mais qui, dans leur modestie, leur savoir-faire, en sont, au sens que l'on donnait à ce terme dans le voca-

bulaire des maîtres et compagnons. De la belle ouvrage, des moyens classiques, intelligemment mis au service d'une histoire racontée d'une manière qui touche, avant de nous laisser repartir tranquillement vers nos occupations, un peu différents tout de même. Juste du cinéma, peut-être, mais qui, comme tout art vrai, donne de l'espoir.

Un amour de jeunesse

Un amour de jeunesse a été réalisé par Mia Hansen-Løve qui avait su évoquer avec tact la vie créatrice et la mort tragique du producteur Humbert Balsan dans *Le père de mes enfants*. Un garçon et une fille, Sullivan et Camille, très jeunes (16-17 ans au début du film), dont les mœurs sexuelles nous montrent, dès les premières images, qu'ils sont bien de notre temps, s'aiment d'un amour passionné, radical, définitif, éternel. La force de l'œuvre est de nous faire prendre conscience qu'ils ne se trompent pas, malgré les apparents démentis de leurs choix, de leurs absences, de leurs évolutions et de leurs trahisons.

Le film joue avec délicatesse sur les réflexes et les attitudes des deux sexes. C'est le garçon qui, le premier, par instinct, perçoit ce que cet amour infini peut avoir d'étouffant et de narcissique à deux. Il n'en récuse nullement l'absolu, mais veut ouvrir sa vie à d'autres êtres, à d'autres lieux, en tout cas à son voyage en Amérique latine, où il se rend malgré le désespoir de Camille. Quand ensuite,

Un amour de jeunesse



au cœur de l'hiver parisien, les lettres tardent à venir, s'espacent puis cessent d'arriver, c'est pour la jeune fille un terrible sentiment d'abandon qui l'amène à une tentative de suicide, discrètement traitée.

Mais alors, en un bel exemple de résilience féminine, Camille va lentement, selon ses propres mots, se reconstruire. Elle s'investit dans ses études, et, par une parabole cinématographique qui n'a rien de forcé, entreprend une carrière d'architecte, aidée par un professeur jouant dans sa vie sentimentale un rôle différent de celui qui a complètement disparu de sa vie.

Huit ans après, par hasard, comme dans le *Conte d'hiver* de Rohmer auquel le style du film fait penser, les jeunes gens se retrouvent. La réalisatrice n'a nullement vieilli ses acteurs, comme pour attester la permanence de leur sentiment profond. Le spectateur sent que l'ancrage de cet amour de jeunesse dans leur être est indéfinissable. Est-ce cela que, presque subrepticement, veut dire cette notation sur un cahier : « Je regrette de n'avoir pas la foi, mais au moins j'ai une vocation » qui pourrait être un beau message à la jeunesse ?

Le thème du film est beau, porté par les outils les plus communs. Il y a le mouvement d'abord, puisque c'est la définition même du cinéma : Sullivan sur son vélo dans Paris ; la marche, la nage dans la nature à la fois austère et luxuriante de l'Ardèche, avec ses rivières aux cours incertains. Les dégradés d'ombre et de lumière qui jouent aussi sur les architectures empêchent que surgisse tout sentiment d'ennui. Il y a aussi les sons, la musique, très variée, et le ton de voix particulier des deux jeunes acteurs, surtout Sullivan utilisé souvent en *off*, qui est, bien sûr, affirmation de soi sans pouvoir cacher l'incertitude qui appartient à

leur âge et à l'humaine condition. Le cinéma joue ici parfaitement son rôle de révélateur.

Le gamin au vélo

Dans *Le gamin au vélo* des frères Dardenne, qui ont déjà donné des œuvres dures mais profondes, il y a le même sentiment d'urgence que dans la description d'une passion amoureuse. Ici, dans une ville de Belgique, entre une cité, un orphelinat et un bois plutôt dénudé, c'est Cyril, un gamin avec son vélo, instrument de sa liberté, qui lutte et se bat contre son sort d'enfant abandonné par ses parents.

Il faut le dire, le film est porté par un acteur enfant, Thomas Doret, chez qui il n'y a pas une ombre de ce cabotinage si exaspérant chez les comédiens de cet âge, et qui rend son personnage bouleversant. Après avoir entendu l'inaudible : son père, pour « refaire sa vie », ne veut plus s'encombrer de lui, Cyril se rattache avec une obstination désespérée à Samantha, une jeune femme dont nous ne saurons presque rien. Qu'elle le prenne chez elle, au moins le dimanche ! Sans explications, sans pathos, elle acceptera qu'il vive avec elle, lui sacrifiant une liaison en cours.

Rien de plus, mais la mise en scène dépouillée, avec la seule irruption, saisissante, pour relier les séquences, de quelques mesures du *Concerto l'Empereur* de Beethoven, nous conduit à l'émergence de ce qu'il faut bien appeler la charité, un amour de compassion, désintéressé. Juste un film, mais qui montre comment le cinéma sait parfois dire l'essentiel.

G.-Th. B.

Le gamin au vélo, de Luc et Jean-Pierre Dardenne

Venise dans la clarté de la nuit

●●● **Daniel Cornu**, Genève
Journaliste, spécialiste de l'éthique
et du droit suisse de la presse

Biennale internationale de l'art, Venise

La Biennale ainsi que les principales expositions mentionnées durent jusqu'au 27 novembre.

Venise la merveilleuse, Venise la magique, Venise la secrète, en permanente décrépitude, en obstinée restauration, se voit tous les deux ans muée pour quelques mois en un prodigieux bouillon de culture. C'est la Biennale. Un pèlerinage qui rassemble les acteurs et les complices de ce que l'on appelle « art », apparus de tous les horizons : des créateurs, des passionnés, des amateurs, des collectionneurs, des spéculateurs, des marchands. Venise la Sérénissime, où l'on ne parle plus entre soi que l'anglais, où l'on dîne sous la tonnelle d'une antique *locanda* du quartier de Dorsoduro, dans un jardin caché non loin de l'Arsenal naguère fréquenté par Hugo Pratt, le père de *Corto Maltese*, au coude à coude dans une minuscule *osteria* à deux pas de San Barnaba, évoquant quatre fers qui ne sont pas ceux d'un cheval au galop mais de la proue des gondoles...

Découvrir Venise pour la première fois dans la folie de sa Biennale, c'est se trouver brutalement éjecté du cadre rassurant des vues du Canaletto par la présence incongrue de figures étranges, incrustées dans la liturgie des somptueux palais bordant le Grand Canal. Partout, ce ne sont qu'incitations à se frotter aux expressions les plus diverses de l'art contemporain, des plus vaines aux plus éloquentes, dans un désordre à

l'image des entrelacs de ruelles, de placettes et d'impasses sauvées des eaux. La perplexité gagne le néophyte. Mais qu'est-ce donc que l'art ?

Du tableau de chevalet au récit

Qui vivrait encore dans l'idée que les expressions plastiques tiennent depuis leur appropriation par la bourgeoisie en tableaux, en estampes, en sculptures, se trouverait ici complètement débousolé. Qui même aurait accepté l'irruption d'objets quotidiens dans une scénographie bizarre (Duchamp), leur détournement au service de la figuration (Picasso), n'y serait toujours pas. Qui intégrerait dans sa vision de l'art la transformation des attitudes en forme (proposée par Harald Szeemann, génial concepteur d'expositions), qui admettrait comme œuvre plastique l'action *in situ* d'un artiste (ce que le jargon appelle une *performance*), une installation dans l'espace, celui-là aussi devrait encore se bouger.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la colonisation des expositions d'art contemporain par des écrans de télévision, médiateurs d'images en mouvement. Autour de maîtres comme Bruce Nauman (présenté dans la collection

privée de l'homme d'affaires François Pinault, à la Punta della Dogana) ou Bill Viola (*The Lovers* au Palazzo Michiel dal Brusà, autour de l'œuvre poétique de Pino Pascali), la vidéo a essaimé jusque dans des expositions de sous-préfecture.

Mais l'habitude en est-elle à peine prise que les évolutions technologiques conduisent déjà à d'autres formes, d'autres supports, d'autres exploitations de l'espace et du temps. La Biennale 2011, cinquante-quatrième du nom, consacre l'œuvre d'art dans la durée. D'objets, les œuvres d'art sont passées au récit. Cela se traduit par un grand nombre de films, projetés sur écran dans des salles obscures remplaçant les habituels murs d'exposition.

L'œuvre la plus emblématique de cette évolution est celle d'un artiste qui travaille depuis très longtemps, et sous tous leurs aspects, sur les rapports de l'image et du son, ainsi que sur leurs supports (la bande enregistrée, le disque microsillon, etc.). Né aux Etats-Unis, Christian Marclay est aussi de nationalité suisse, vit à Londres et New York, entretient des liens étroits avec Genève. Il présente dans l'un des lieux privilégiés de la Biennale, la Corderie de l'Arsenal, un film intitulé *The Clock* (2010).

La projection dure 24 heures. Elle répond à un projet ambitieux : construire minute par minute une œuvre à partir de séquences empruntées à l'histoire du cinéma, des films burlesques jusqu'aux films récents. Chaque séquence se rapporte à un temps précis, qui est exactement le temps vécu par le spectateur. A 12h13, calé dans votre siège, vous assistez à une séquence qui, dans le film d'origine, se déroule à la même minute. Ce « temps du récit » est visible (une horloge dans un bureau, le Big Ben de Londres), parfois audible (une sonnerie, un élément du dialogue).

Le plus extraordinaire est que vous restez sans cesse en attente d'une histoire cohérente, tant les raccords, les enchaînements entre les séquences sont ménagés avec intelligence et sensibilité. C'est d'une incroyable virtuosité, c'est fascinant. Les visiteurs de la Biennale ne s'y trompent pas. Ils restent captés et captifs. Les organisateurs ne s'y sont pas trompés non plus puisqu'ils ont attribué à Christian Marclay le Lion d'or destiné au meilleur artiste présenté par l'exposition ILLUMInations, manifestation centrale de la Biennale, en parallèle avec les sélections des pavillons nationaux.

Des allures de nouvelles

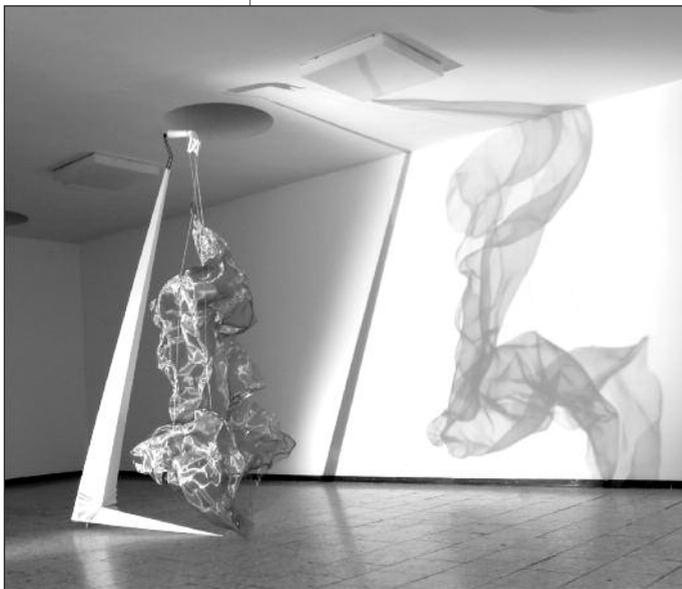
De cette mise en récit de l'œuvre d'art, la visite de la Corderie permet de recueillir d'autres aperçus. L'un est le film d'un artiste israélien, Dani Gal, *Nacht und Nebel* (2011). Gal reconstruit par la fiction la dispersion dans les eaux de la Méditerranée des cendres d'Adolf Eichmann après sa pendaison, dans la nuit du 31 mai 1962. Les premières séquences montrent, dans un local ressemblant à un simple atelier, un petit four crématoire fumant. Le corps achève de se consumer, les cendres sont recueillies dans un banal bidon à lait. Une escouade de militaires israéliens, accompagnés par un ecclésiastique, montent dans un fourgon, gagnent le port, s'embarquent et voguent au-delà des eaux territoriales israéliennes. Les cendres sont alors jetées sur les flots, tandis que l'homme de Dieu murmure des paroles liturgiques de circonstance. L'histoire se déroule presque sans paroles, dans la brume et des couleurs de nuit telles que le film semble la plupart du temps tourné en noir-blanc. A son retour au petit matin, la

expositions

vedette de l'armée passe à côté de deux pêcheurs palestiniens qui ramènent leurs filets. Où donc l'Histoire s'arrête-t-elle ? Construit à la manière d'une nouvelle littéraire, le récit dure une vingtaine de minutes. Il est poignant.

Un autre récit découvert à la Corderie est d'un tout autre ton. En apparence plutôt ludique, il renvoie pourtant à nos premières interrogations. Qu'est-ce que l'art ? Il s'agit d'un film vidéo de quelque cinq minutes, réalisé par un artiste de Genève vivant à Berlin, Shahryar Nashat, fils de Mahyar Nashat, un homme magnifique et meurtri, venu d'Iran en Suisse il y a un demi-siècle, qu'aucun de ses amis n'a oublié. Le film est intitulé *Factor Green* (2011). Il raconte l'histoire d'un parallélépipède rectangle de couleur verte arrivant tout emballé dans un atelier de restauration d'œuvres de maîtres. L'objet est lentement extrait de sa gangue de papier bulle et de carton, puis posé devant une grande toile du Tintoret (*La Translation du corps de saint Marc*), avant de servir de socle au

« *Teestube / (Tearoom)* »
de Nairy Baghramian,
artiste iranienne vivant à
Berlin, ILLUMInations



« déballer », qui prend des postures, tandis qu'à l'arrière-plan on aperçoit un restaurateur s'affairant sur *La Création des animaux* du même artiste. Quelle place accorder au « facteur vert » ? L'objet finit en suspension devant la toile du Tintoret, comme en lévitation, présence ironique et autocritique à la fois.

Le choix du sujet n'est pas dû au hasard. La directrice de la Biennale 2011, Bice Curiger, fait du grand maître vénitien de la fin du XVI^e siècle « la » signature d'ILLUMInations. Elle le montre d'entrée, en splendeur, dans le hall du Pavillon central. Aux deux toiles déjà citées s'ajoute l'immense *Dernière Cène*, ordinairement présentée dans l'église de San Giorgio Maggiore. Cette adresse solennelle est un hommage au « peintre de la lumière » (appellation aujourd'hui galvaudée) aux éclairages très étranges pour son époque, et une affirmation de l'unité, de la diachronie et de l'universalité de l'art.

Dans le catalogue, Bice Curiger ne manque pas de citer plusieurs artistes pour leur référence plus ou moins explicite au Tintoret ; elle omet de mentionner Nashat. Du seul point de vue de la conception de son exposition et de la lecture que peut en faire un visiteur attentif, l'oubli est regrettable.

Un regard suisse

Un regard suisse, donc, sur cette 54^e Biennale, puisque Bice Curiger, commissaire de la présente édition, est zurichoise. Cofondatrice de la revue *Parkett*, l'une des plus pointues dévolues à l'art contemporain, chargée du magazine de la Tate Gallery de Londres, elle est aussi conservatrice au Kunsthaus de Zurich. C'est à elle qu'il appartenait d'aménager les deux vastes espaces

s'ajoutant aux pavillons nationaux : le Pavillon central des Giardini, polygone biscornu et difficile à apprivoiser, et le long bâtiment de la Corderie de l'Arsenal.

La tradition tendrait à loger dans le premier plutôt des œuvres de créateurs consacrés et dans le second des œuvres d'artistes en émergence. Les pistes se brouillent sans cesse. Ce qui est certain, de Biennale en Biennale, c'est que le choix du directeur ou de la directrice ne fait jamais l'unanimité. Il est promis à la controverse. Elle n'a pas manqué cette année, dès les premiers jours, stimulée par la contradiction entre la lumière déclarée et le paysage plutôt sombre restitué par le regard de nombreux artistes. Venise dans la clarté de la nuit.

La Suisse officielle s'y est pour sa part courageusement exposée en choisissant d'accueillir Thomas Hirschhorn, qui fit scandale au Centre culturel suisse de Paris. Le propos est sociopolitique. Il vise à mettre en relation un souvenir gardé par l'artiste d'enfants proposant des cristaux de roche sur une zone de stationnement de la route menant au col de la Furka, près du glacier du Rhône, et la réalité du monde actuel : *Crystal of Resistance*. L'installation occupe tout l'espace du pavillon, grotte et labyrinthe à la fois, faisant la part belle au papier d'aluminium, à la bande adhésive, aux objets les plus hétéroclites. Le cristal est retenu comme motif, de pureté, d'innocence, d'amour. Dans un texte de présentation, Hirschhorn en propose une lecture qui pourrait se suffire à elle-même. Le laborieux parcours dans le pavillon produit des télescopages violents, des surgissements bruts, non sans habileté.

Eh quoi ? L'envie prendrait d'en moquer la surabondance de clichés, si la dénonciation n'en était pas elle-même

une autre manière, elle aussi convenue, de bien penser, tellement en vogue depuis un certain vote sur la construction de nouveaux minarets en Suisse... On sort du pavillon ni interloqué ni consterné ni comblé ni troublé. Poussé seulement par le désir de voir autre chose.

L'art promis à l'éternité

Alors, justement, dans ce grouillement d'expositions, d'œuvres, d'artistes, que retenir en dehors des stations déjà mentionnées ? Parmi les pavillons nationaux, l'Autriche, pour son architecture intérieure et la présence de l'insolite Markus Schinwald ; l'Égypte, pour la présentation de vidéos d'Ahmed Basiouny, abattu pendant les manifestations du printemps dernier ; la Grande-Bretagne pour son invitation dans un tout autre monde : la reconstitution par Mike Nelson d'une pauvre demeure d'Istanbul qui attire les foules. Parmi les expositions « hors les murs », *Personal Structures* au Palazzo Bembo, rassemblant des artistes majeurs des années 1960 et 1970, et *Glasstress*, à côté du pont de l'Accademia, présentant plusieurs œuvres réalisées en verre, dont un impressionnant gisant du Catalan Jaume Plensa.

Quant aux artistes, engagez-vous ! Expérimentez l'espace-lumière de James Turrell dans la Corderie ! Elevez-vous avec Anish Kapoor à la croisée du transept de San Giorgio, en espérant que ce jour-là son *Ascension* fonctionne ! Méditez sur l'œuvre du Brésilien Vik Muniz, à *Glasstress* : un grand et beau sablier dont le sable, dans le récipient supérieur, est remplacé par une brique : le temps ne s'écoule plus, l'art est promis à l'éternité.

D. C.

Elle court, elle court, la poésie...

Jacques Prévert

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

La poésie était hier soumise à des règles. Elle était à la prose ce que la vie régulière est à la vie séculière. Ces règles, cette clôture ont disparu pour beaucoup. La poésie était un genre. Elle avait un domaine réservé où la prose n'entrait pas. Elle disait ce que la prose ne disait pas. On opposait poétique et prosaïque. Le poème était un objet fabriqué. Et voyez maintenant avec quel dédain on dit qu'une chose est fabriquée !

La poésie de Prévert est hors clôture et pourtant elle dit quelque chose, ou plutôt elle le donne à voir. Cette poésie n'est pas un passe-temps, moins encore un enrichissement, une connaissance. Elle est le fait d'hommes hors d'eux-mêmes. Elle utilise les mots pour renverser l'ordre des mots. Elle a cessé d'être un genre, un poème qu'on fabrique.

Sa méthode est simple : elle ressort des techniques du surréalisme. C'est une forme de l'automatisme : l'élément poétique est donné par des rapprochements incongrus, des trouvailles imprévues qui excluent la réflexion et la fabrication. (On se grise aujourd'hui des termes de *création* et d'*invention*, sans songer que *création* ou *invention* ne sont rien d'autre qu'une vulgaire et

laborieuse fabrication). C'est une poésie qui tourne en dérision l'ancienne dignité de la poésie et qui prend pour objet, pour champ d'investigation ce qui était en principe tenu pour le plus étranger à la poésie, ce qui était laissé-pour-compte par les siècles de grandeur et de noblesse.

Le poète chez Prévert est un chiffonnier qui hante les terrains vagues et fait son beurre de leurs poubelles. Le terrain vague, la zone des années d'après-guerre n'étaient pas encore devenus des *bidons-villes*. La banlieue offrait une poésie déchirée aux citadins las d'arpenter les grands boulevards de la capitale et d'arrêter leurs regards sur les immeubles haussmanniens. Ses palissades, ses murs lépreux tapissés d'affiches en lambeaux sont le décor du théâtre de Prévert.

Le regard de l'enfance

Ce qui est soustrait aux opérations laborieuses de l'intelligence et de la connaissance, ce qui ressortit au domaine de l'enfance est toujours à quelque degré que ce soit sacré, à quelque degré poétique. Mais poétique et sacré ne veulent plus dire ici noble,

supérieur, transcendant. La poésie de Prévert est poétique parce qu'elle opère la ruine de la poésie noble, parce qu'elle est iconoclaste. Le sacré poétique résultant de la mise à mort de l'objet qu'il avait divinisé. Et comme le sacré est conditionné par la suppression de l'objet sacré, la poésie chez Prévert et ceux de son école est conditionnée par la suppression de la poésie ou sa translation sur un autre plan qui, pour n'être plus « noble », n'en est pas pour autant « vulgaire ». Et c'est bien là que gît la difficulté, ou plutôt c'est là qu'il faut, comme dit Pascal, user d'esprit de finesse et non plus seulement de géométrie.

Prévert a horreur de ce qui est noble (noble, chez lui, voulant sans doute dire bourgeois), policé, gominé, tiré à quatre épingles, « cultivé ». Il a horreur des habits de cérémonie et des beaux quartiers. Son langage est populaire.

C'est l'enfant avec sa mauvaise tête, l'enfant farceur qui tire la chaise à ce que sont et ce que font les grandes personnes. L'enfant qui vit dans l'instant et qui ne travaille pas en vue d'un avenir où ses désirs seraient enfin réalisés. L'enfant qui n'attend pas la récompense de son travail ou de sa bonne conduite. (Travail et récompense sont deux mots que Prévert hait par-dessus tout). L'enfant qui a compris, par une grâce toute évangélique, qu'il ne faut pas devenir grand, qu'il ne faut pas devenir un adulte. N'est-ce pas d'ailleurs la leçon - si on peut encore parler de leçon - qu'on pourrait et devrait, me semble-t-il, tirer des Évangiles bien compris ? Et qu'on ne dise pas, comme on le fait aujourd'hui, qu'il ne faut pas se prendre au sérieux. L'enfant prend au contraire tout terriblement au sérieux. C'est l'adulte désillusionné qui tente, sans y arriver d'ailleurs, de ne pas se prendre au sérieux. Et comme

celle de Prévert lui-même, la poésie de l'enfant ne cherche ni récompense, ni reconnaissance.

Des instantanés

Homme de l'instant, nombre de ses poèmes sont comme des instantanés au sens photographique du terme. Certains même illustrent des photos ou sont illustrés par elles. On songe à celles d'Izid ou de Doisneau.

Tel poème a un sens ouvertement politique, communiste, anticlérical. *L'Ordre Nouveau* est un poème de résistance. *La Complainte de Vincent* est l'histoire de Van Gogh apportant son oreille coupée dans un bordel. Dieu pour lui ressemble au Père fouettard ou pire encore. Le Diable ne semble pas l'intéresser. C'est un épouvantail relégué au musée Grévin des religions et qui ne fait même plus trembler les petits enfants.

Il n'existe au fond pour lui que l'amour des amants et des amoureux. L'homme et la femme comme au premier matin, Adam et Eve dans le jardin sans le serpent et sans le Créateur qui observe. Les enfants, les chansons et les rues. Pas de soldats ni de policiers pour garder cet enclos. Ce n'est pas lui qui aurait dit comme Apollinaire que la guerre est jolie ou comme Péguy : « Heureux celui qui meurt dans une guerre juste. » La religion était pour lui un noir continent ensanglanté par la guerre. Le prêtre et le soldat étaient ses têtes de turc. S'il avait vécu aujourd'hui, il en aurait trouvé bien d'autres, et de pires.

On peut ne pas être d'accord avec ses idées, mais qu'est-ce que des idées en poésie ? Trois fois rien. La poésie de Prévert, c'est quelque chose qui bat quelque part avec une bouleversante et mystérieuse simplicité. Ainsi ce

poème : « Sur la route de Tourrettes / une petite fille chantait / c'était comme aujourd'hui / le doux début de mai / elle chantait un cantique / c'était beau à pleurer / car elle avait changé presque toutes les paroles... / ainsi la liberté tient la vérité par la main / dans la bouche des enfants »

Ses poèmes sont comme des bouquets de fleurs. Mais ils peuvent aussi frapper comme des balles. Cette poésie ressemble à un jeu de massacre. Mais la balle qui fait mouche dessine au cœur une étoile. Le poème le plus dur, le plus vache se double de tendresse, une tendresse qui se savoure de la plus simple façon lorsque Prévert caresse la joue des enfants pauvres dans les terrains vagues d'Aubervilliers. C'était un homme d'amours et de haines, et les haines d'un homme sont aussi sacrées que ses amours car elles en sont l'envers.

Le défaut, si l'on veut, de ce type de poésie, c'est qu'il n'a pas de forme. C'est d'être sans limites. On me dira que c'est justement ce qu'il veut être. Mais un fleuve a des rives. Ce sont même les rives qui en font un fleuve. Un poème sans queue ni tête, sans commencement ni fin, sans trame narrative ou récit à proprement parler, se compose, si l'on peut parler de composition, uniquement d'instantanés, reliés par rien, reliés à rien. C'est comme un collier dont aucun fil ne rattacherait les perles. Or c'est le fil qui constitue le collier. Un poème sans fil ressemble vite à un inventaire, et un inventaire ça ne se finit jamais. C'est une suite d'instantanés. Je vous le disais, on est dans la photo et non dans le tableau qui exige composition, lenteur, maturation. La phrase disparaît, et mille difficultés à vaincre, et avec elles le poème comme objet de fabrication, ainsi qu'aimait à le dire Valéry.

On peut préférer la forme régulière avec son dernier vers ou cette rime qui tombe comme le couperet d'une guillotine. Il y a un temps pour détruire le château de Barbe-Bleue, et les démolitions ont leur beauté. Il y a un temps pour le reconstruire, en le sachant précaire et menacé comme toute construction humaine.

Paris d'hier

Prévert, c'était Paris, et Paris, c'était Prévert. Ce n'était pas le Paris des beaux quartiers et des riches Parisiens de Sacha Guitry. C'était celui des enfants trouvés de l'Assistance. Prévert était dans le coup, bon ou mauvais. Il était là quand la vie est en fête, avec ses joies anciennes et la cigarette comme la femme bien roulée, heureux de vivre, simple comme bonjour et nu comme la main. Les enfants jouaient sur les trottoirs, les rues leur appartenaient. Ils jouaient avec des boîtes d'allumettes vides dans les caniveaux. Les voitures étaient encore rares. Les fées étaient partout. On en trouvait surtout dans les terrains vagues qui protégeaient les amoureux.

Il n'y a plus personne pour chanter la fête foraine, le dimanche matin, le 1^{er} mai et le 14 juillet, le Vel' d'Hiv' et le cirque d'été. Et les péniches sur les canaux. Prévert est mort désespéré par le triomphe de ce qu'il haïssait : le progrès, l'argent, la machine.

G. J.

Patrimoine orthodoxe oriental

Quatre Eglises des plus anciennes sont passées à la loupe : les Syriaques orthodoxes, qui pratiquent encore une langue apparentée à l'araméen - et leurs cousins de l'Eglise Malankare syrienne orthodoxe de l'Inde -, les Arméniens, qui furent les premiers à fonder un Etat royaume chrétien au début du IV^e siècle, les coptes orthodoxes, qui ont répandu le christianisme en Egypte dès l'évangéliste saint Marc, et les Ethiopiens, qui christianisèrent officiellement leur région dès le IV^e siècle.

Ces Eglises sont dites préchalcédoiniennes, parce qu'elle n'ont pas adopté en 451 la formulation du concile de Chalcédoine relative aux deux natures divine et humaine du Christ. Un conflit dont les études récentes montrent qu'il fut plus d'interprétation du grec *physis* que de refus du mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, et plus politique que théologique... Mais qui a largement contribué à les maintenir à l'écart des autres Eglises orthodoxes.

Ce livre rend hommage à des communautés qui ont gardé dans leurs textes et leurs rites la saveur des débuts du christianisme. Il est, d'une part, remarquablement bien documenté, indiquant la terminologie spécifique de chaque communauté et s'appuyant sur une impressionnante littérature en plusieurs langues, et, d'autre part, très concret et actualisé. L'auteure parle des lieux et des pratiques qu'elle a vus, partagés, pendant des années de re-

cherches, de visites dans des sites fort reculés, de rencontres avec des gens de tous bords, clercs ou laïcs, chiffres récents à l'appui.

L'ouvrage balaie large, puisque chaque partie présente successivement la longue histoire de l'Eglise en question, l'évolution de sa langue liturgique et les études qui s'y rapportent, les caractéristiques de sa liturgie, sa spiritualité propre et sa vie monastique, sans omettre les développements variés de sa diaspora.

On ne peut que s'émouvoir en découvrant tant de monastères, d'églises, de basiliques disparus ; et en même temps on admire le courage de tous ces chrétiens attachés à leur terre, leurs traditions, en dépit des difficultés croissantes qu'ils rencontrent : que de martyrs, dont les derniers sont hélas d'aujourd'hui, au vu et au sus de tous !

Un ouvrage à recommander chaudement à quiconque souhaite comprendre la liturgie et la vie spirituelle de ces vénérables Eglises encore actives au Moyen-Orient. Un éclairage historique certes, mais bien davantage une interpellation à soutenir par tous les moyens les chrétiens orientaux qui défendent pour nous - et pas assez avec nous ! - un patrimoine spirituel inestimable.

Monique Bondolfi-Masraff

Christine Chaillot,
Vie et spiritualité des Eglises orthodoxes orientales des traditions syriaque, arménienne, copte et éthiopienne, Paris, Cerf 2011, 468 p.

 ■ Psychologie

Florence d'Assier de Boisredon
« Ecouter, un art de la présence »
 Paris, DDB 2011, 200 p.

Sans doute le monde se porterait-il mieux si nous étions davantage à l'écoute de nos semblables. Florence d'Assier de Boisredon, psychologue clinicienne, est engagée dans le domaine de l'écoute et de l'accompagnement spirituel. Elle a beaucoup travaillé aux côtés de Simone Pacot. Son originalité est de traiter de la préparation intérieure à l'écoute, du respect de l'autre.

Dans la préface, Isabelle Le Bourgeois souligne cette qualité relationnelle : « Oui, il s'agit d'art, c'est-à-dire de créativité, de neuf à chaque fois déployé, d'adaptabilité, de remise en cause. Ecouter est d'abord une rencontre, avec tout ce qu'elle initie d'imprévu, d'aventure, de mystère, de nécessaire ajustement, de respect. Ecouter quelqu'un, c'est aimer le rencontrer, c'est marcher à ses côtés, c'est une histoire originale dont nous foulons la terre sacrée. »

L'auteure livre cela au travers des histoires de vie dont elle ne cesse de ponctuer son livre. Elle met en garde les écoutants, professionnels ou non, face à une attitude exigeante d'humilité : les formations, l'expérience ne nous permettent pas de croire que nous savons, que nous avons une longueur d'avance. Il faut apprendre à être vigilants. Chaque chapitre de ce livre, de lecture aisée, se termine par quelques questions qui permettent d'affiner cette recherche de qualité d'être.

J'ai aimé ce livre, qui s'adresse autant aux professionnels de l'accompagnement qu'à chacune et chacun d'entre nous, tous concernés dans nos relations familiales, éducatives, amicales ou sociales.

Claire-Marie Brun

Patrick Boulte
Se construire soi-même
pour mieux vivre ensemble
 Paris, DDB 2011, 180 p.

Conjuguant psychosociologie, philosophie sociale et expérience personnelle, l'un des animateurs de *Solidarités nouvelles face au chômage* présente ici une réflexion difficile, mais nécessaire : l'identité personnelle ne

peut pas être le fruit des seuls conditionnements économiques et sociaux ; elle appelle une construction de soi dans l'affrontement aux contradictions économiques et politiques, dans la lucidité face à la dimension personnelle des échecs subis, et dans l'accueil des événements, même les plus dramatiques.

L'unité de soi-même ainsi réalisée est explicitée d'une manière limpide dans l'annexe intitulée *L'expérience mystique de la perte de la liberté*. Cet appendice reproduit un texte rédigé en automne 1974 par le Yougoslave Mihajlo Mihajlov : il rassemble plusieurs expériences de prisonniers en camp de concentration soviétique qui ont découvert que c'est le sens donné à la vie en ces conditions inhumaines qui renforce leur résilience et leur permet finalement de s'en sortir.

Dans un vocabulaire parfois déconcertant, Patrick Boulte ne vise cependant pas une énième version du développement personnel. En soulignant dans une première partie les fragilités économiques et sociales qui conditionnent le processus d'individualisation, dans une deuxième partie l'imbrication de l'identité personnelle et du fonctionnement socioculturel, pour aborder dans la dernière partie les conditions éthiques de la communication pour la cohésion sociale, il met en valeur la dialectique improbable de l'humanisation dans la société capitaliste.

Etienne Perrot

 ■ Témoignages

David Servan-Schreiber
On peut se dire au revoir plusieurs fois
 Paris, Robert Laffont 2011, 158 p.

Voici un témoignage humain d'une exceptionnelle qualité qui nous est donné peu de temps avant sa mort par l'auteur renommé de *Guérir* (2003) et *Anticancer* (2007). Ces pages, particulièrement émouvantes, ont été pour lui l'occasion de dire « au revoir » à ceux et celles qui ont apprécié ses ouvrages et ses conférences et surtout d'exprimer sa vive gratitude à sa famille, à ses proches.

L'annonce de sa rechute - la récurrence d'une tumeur cérébrale - lui a permis, encore une fois, de partager son expérience comme

une lumière pour aider les autres. Se découvrir fragile, souffrant, mortel, et le dire, sereinement et spirituellement, en faisant part de ce qui lui permet de préserver, malgré tout, de l'optimisme dans cette nouvelle épreuve : cette manière de procéder s'est révélée une source d'espoir pour ses compagnons et compagnes de lutte. Quand des amis lui demandèrent s'ils allaient le revoir dans trois mois, sa réponse fut franche : « Je ne sais pas. »

Un livre bouleversant qui, au-delà des conventions et des réserves d'usage, invite à un profond respect et à une grande reconnaissance.

Louis Christiaens

Yves Bériault

Etty Hillesum

Témoin de Dieu dans l'abîme du mal
Paris, Médiaspaul 2010, 188 p.

L'auteur, dominicain, fut à la fois bouleversé par la lecture des écrits d'Etty Hillesum et très reconnaissant pour le témoignage de sa foi en Dieu, une foi qui donna sens à ses jours et à ses nuits en ces temps traumatisants de la Hollande des années 1940.

Etty est née dans une famille juive non pratiquante. Etudiante en droit à Amsterdam, elle cherche un sens à sa vie dans toutes sortes d'aventures psycho-sentimentales. C'est pour cela qu'elle s'adresse à Julius Spier, psychologue-chirologue. Celui-ci l'oriente vers une vie intérieure grâce aux méditations qu'il lui recommande à partir de la lecture de la Bible. Peu à peu, elle s'approprie les Psaumes et fait une expérience de Dieu qui la bouleverse. Après la mort de son ami, « l'accoucheur de son âme », Etty écrira qu'il a été le « médiateur » entre Dieu et elle.

Par la suite, elle voudra servir elle-même de médiatrice pour tous ses proches. Elle aura alors le souci quotidien de s'occuper inlassablement des membres de sa communauté juive internés dans le camp de Westerbort. « Tous les jours, écrira-t-elle, je suis auprès des affamés, des persécutés et des mourants, mais je suis aussi près du jasmin et de ce pan de ciel bleu derrière ma fenêtre. Il y a place pour tout dans une vie pour la foi en Dieu et pour une mort lamentable. »

C'est avec ce fardeau grave et léger sur les épaules, où se conjuguent tout à la fois son histoire personnelle et celle de son peuple, qu'elle affrontera son destin.

Etty a suivi un chemin de foi qui ressemble beaucoup à celui des mystiques de notre tradition chrétienne, mais on ne peut en faire une chrétienne malgré elle. Ses bases sont juives, elle n'a sans doute pas voulu se désolidariser de son peuple, et finalement elle se trouve un peu au confluent des deux religions. Elle a fait une expérience de Dieu qui la dépasse, la transforme, si importante dans sa vie qu'elle écrira, dans sa prière du 12 juillet 1942 : « Je veux t'aider mon Dieu à ne pas t'éteindre en moi. »

Chaque chapitre du livre d'Yves Bériault force notre admiration pour le témoignage percutant de cette jeune femme qui montre sa capacité de rebondir dans des circonstances particulièrement dramatiques et ceci grâce à sa relation très intense avec Dieu.

Monique Desthieux

■ Société

Alain Clavien

Presse : le match Lausanne - Genève

Grandeurs et misères de la presse politique
Lausanne, Antipodes 2010, 325 p.

Grandeurs et misères de la presse politique raconte les vies parallèles de la *Gazette de Lausanne* et du *Journal de Genève*. L'historien Alain Clavien, de l'Université de Fribourg, s'est immergé dans les archives des deux titres. La recherche est ample et exhaustive, les citations et les extraits bien choisis, mis en scène dans un récit vivant.

Le match *Gazette de Lausanne - Journal de Genève* a duré près de deux siècles. Alain Clavien dégage parfaitement les lignes de forces de l'affrontement. Elles doivent tout à une lutte de prestige. Elles ne tiennent en rien à l'idéologie. Dès leur création, la *Gazette* et le *Journal* affichent tous deux un libéralisme conservateur. Ils partagent des relations peu commodes, parfois conflictuelles, avec le Parti libéral de leur canton. Ils en expriment la ligne tout en se défendant d'en être les porte-voix. Ils sont exposés aux humeurs de leurs conseils d'administration. Ils ont peine à se dégager des soucis financiers.

La *Gazette* et le *Journal* ne renient jamais l'idéal d'une presse d'opinion de qualité. Chacun pour soi, même si les transfuges ne sont pas rares entre les rédactions. Malgré la coexistence qui s'établit entre-deux-guerres - un « partage du monde » entre une *Gazette* privilégiant l'actualité vaudoise et suisse et un *Journal* porté à suivre la vie des organisations internationales et les affaires du monde -, un véritable rapprochement ne trouvera jamais de terrain favorable. Sinon lorsqu'il sera trop tard. Après l'absorption de la *Gazette* par le *Journal*, les deux titres couleront ensemble.

Le paysage médiatique a profondément évolué. La radio et la télévision sont devenues des acteurs de poids, la presse d'information - souvent moquée autrefois pour sa molle neutralité - occupe désormais le terrain de la presse écrite. Le marché publicitaire, plus puissant que jamais, détermine la destinée des journaux.

Daniel Cornu

Jean-Louis Laville

Agir à gauche

L'économie sociale et solidaire

Paris, DDB 2011, 134 p.

Ce petit livre très bien fait se signale par deux apports. D'abord la distinction entre l'économie solidaire et l'économie sociale. L'économie solidaire est sous-tendue non seulement par le souci écologique, mais également par le primat de l'être humain dans sa vie personnelle autant, sinon plus, que dans ses relations économiques. L'économie sociale, elle, se caractérise par une organisation économique non capitaliste : les risques d'entreprise y sont assumés par les adhérents aux coopératives, mutuelles ou associations, et non par les apporteurs de capitaux. Même si l'économie solidaire se coule souvent dans les structures juridiques de l'économie sociale, la distinction est nécessaire.

Le second apport de l'ouvrage est qu'il s'adresse à « la gauche ». Le titre est trompeur car il laisse croire que la gauche promeut l'économie sociale et solidaire. En fait, la gauche, du moins dans sa principale composante, est trop jacobine pour se risquer dans la démocratie économique sous-tendue par ce modèle. A juste raison, Jean-

Louis Laville l'exhorte donc à promouvoir, elle aussi, la seule alternative crédible à l'économisme triomphant.

Etienne Perrot

■ Guide

Charles Genoud et Philippe Chabloz

Ladakh-Zanskar

Avec 22 itinéraires de trekking, quelques suggestions alpines et une voie d'escalade
Genève, Olizane 2011, 380 p.

Ce guide est incontestablement un ouvrage de référence en langue française sur cette partie de l'Himalaya. Enchâssée entre deux hautes chaînes de montagnes, l'Himalaya et le Karakoram, vaste région de 100 000 km² dans l'Etat indien de Jammu-et-Cachemire, elle attire aussi bien les épris de culture tibétaine que les montagnards en quête de trekking.

Deux amoureux de la région, qu'ils ont parcourue maintes fois, décrivent ici sa géologie, sa géographie, sa faune, son climat désertique et la richesse de sa culture bouddhiste (monastères, iconographie, danses rituelles...). Côté trekking, les itinéraires sont nombreux. La voie d'escalade ouverte par Philippe Chabloz et une équipe a été nommée avec humour *Samsara is nirvana* !

Si vous ajoutez un glossaire des termes bouddhiques, un lexique linguistique et une abondante bibliographie... vous saurez tout sur cette région pas encore « polluée » par un tourisme de masse. Il ne vous restera que le désir d'aller voir sur place !

Marie-Thérèse Bouchardy

Amnesty International, *Rapport 2011. La situation des droits humains dans le monde*, Berne, Amnesty International - Section suisse 2011, 418 p.

Bardet Françoise, *Donnez, vous serez remerciés !* Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2011, 132 p.

Baud Bachten Frédérique, *La poupée de laine*, Grand-Saconnex, Samizdat 2008, 80 p.

Baud Bachten Frédérique, *Les maisons qui dorment*, suivi de *La lettre à Ulysse*, Grand-Saconnex, Le Miel de l'Ours 2010, 52 p.

Bertrand Michel, *L'Eglise dans l'espace public. De quel droit prend-elle part à ses débats ?* Genève/Lyon, Labor et Fides/Olivétan 2011, 478 p.

Burnand Alain, *Les cloches de Sa renommée*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2011, 128 p.

Carrillo Francine, *Guérir ... mais de quoi ?* Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2011, 64 p.

Chatelain Roger, *Du signe à la page. Chroniques typographiques illustrées*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2011, 160 p.

Chodoire Marc, « *J'ai vu le soleil dans tes yeux.* » *Le pèlerinage, un exercice spirituel sur les pas de saint Ignace*, Namur, Fidélité 2011, 144 p.

*****Col.**, *Après l'Europe de Bruxelles. Une France libre dans une communauté d'Etats souverains*, Paris, François-Xavier de Guibert 2011, 224 p.

*****Col.**, *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud*, Genève, Labor et Fides 2011, 664 p.

Corbaz Pierre, *Protection et liberté dans les confins de la vie. Les mesures de contrainte dans un établissement médico-social de psychogériatrie. Analyse et réflexions éthiques*, Vevey, de l'Aire 2011, 108 p.

Cornette de Saint Cyr Xavier, *Petit traité de sagesse bouddhiste à l'usage des Occidentaux*, Genève-Bernex, Jouvence 2011, 222 p.

Cuche Jacques, *Oser le hors-piste*, Paris, Parole et Silence 2011, 158 p.

Duval Armand, *Homme et femme, Il les créa. Homélies et célébrations pour des mariages*, Paris, Lethielleux 2011, 156 p.

Emile Frère, *Fidèle à l'avenir : à l'écoute du Cardinal Congar*, Taizé, Presses de Taizé, 2011, 240 p.

Henrivaux Omer, *Un Dieu crédible*, Namur, Fidélité 2011, 264 p.

Ily Tiraogo Maxime, *Maximes africaines. Sagesse populaire et insolite du Burkina Faso*, Bernex-Genève, Jouvence 2011, 222 p.

Lafont Ghislain, *L'Eglise en travail de réforme. Imaginer l'Eglise catholique, t. II*, Paris, Cerf 2011, 342 p.

Luyckx Ghisi Marc, *Surgissement d'un nouveau monde. Valeurs, vision, économie et politique, tout change*, Monaco, Alphée/Jean-Paul Bertrand 2010, 414 p.

Moingt Joseph, *Croire quand même. Libres entretiens sur le présent et le futur du catholicisme*, Paris, Temps Présent, 2011, 246 p.

Puigjaner Josep Maria, *Evolucionisme total en Teilhard de Chardin*, sans lieu [Santes Creus], Fundació Ser el ser 2011, 144 p.

Reynier Chantal, *Pour lire la Lettre aux Romains*, Paris, Cerf 2011, 176 p.

Rime Jacques, *Lieux de pèlerinage en Suisse. Itinéraires et découvertes*, Bière, Cabédita 2011, 262 p.

Thibon Gustave, *Parodies et mirages ou la décadence d'un monde chrétien. Notes inédites (1935-1978)*, Paris, Du Rocher 2011, 190 p.

Thiran-Guibert Benoît, *Jésus non-violent, t. 2. Traverser nos peurs*, Namur, Fidélité 2011, 132 p.

L'exemple vient d'en haut...

Pendant toute mon enfance, j'ai entendu ce refrain : « L'exemple vient d'en haut. » Autrement dit : les grands doivent être des modèles pour les petits, les gouvernants pour les gouvernés, les prêtres pour les fidèles, les maîtres pour les élèves. Autrement dit encore : sois sage et gentille pour que ta petite sœur le devienne, travaille bien à l'école pour que ton petit frère t'imité ; et si par hasard tu fais une bêtise, ne viens pas l'étonner s'ils en font eux aussi.

Cette incitation au bien m'a marquée. Elle était lourde de responsabilités, non seulement pour moi mais aussi pour mes cadets, vu qu'elle pouvait aisément se retourner dans l'autre sens et changer de destinataire pour devenir une admonestation du genre : « Regarde comme ta grande sœur est sage, gentille et travailleuse à l'école. » J'ignore néanmoins dans quelle mesure elle a été efficace. Le taux de sagesse, le niveau de gentillesse et le quota de bonnes notes dans la fratrie en ont-ils été améliorés ? J'en doute. D'autant plus qu'il m'est arrivé bien souvent de faillir à mon devoir, en me montrant

méchante, désobéissante et oisive. Jusqu'à ce que les choses se gâtent durablement avec l'arrivée, à l'adolescence, d'une grande vague contestataire qui a balayé l'ordre établi, me déchargeant du même coup du poids de l'exemplarité.

Cependant, cela n'a pas entamé ma certitude. Contre vents et marées, j'ai continué à croire que l'exemple vient d'en haut. Après tout, hein ! mes parents avaient beau être des croulants qui ne comprenaient rien aux aspirations de la jeunesse, ils n'en restaient pas moins une référence en matière de conduite. Ils m'avaient inculqué le sens de la justice et du partage, l'importance de l'accueil, des choses comme ça. Des valeurs, quoi ! Et surtout, fondamentalement, c'est grâce à eux, à leur façon d'être et d'agir, que j'ai appris la différence entre le bien et le mal. Or savoir distinguer le bien du mal représente un super avantage dans la vie. Même si cela n'empêche personne de faire des trucs moches, du moins cela permet-il d'en prendre conscience et d'en avoir honte.

Voilà pourquoi, malgré mon allergie naturelle à l'autorité, j'ai continué pendant bien longtemps à croire à cette fable rassurante de l'exemple venu d'en haut. Je me disais qu'en dépit des borreurs de la guerre, des carnages, des attentats terroristes, de la corruption, de la famine, des femmes battues et des enfants violés, tous les êtres humains sur cette terre devaient posséder comme moi un certain sens des valeurs, dûment inculqué par leurs familles, leurs éducateurs, leurs curés, leurs imams, leurs gourous ou leurs chefs de parti. Par conséquent, s'il arrivait que les uns et les autres, en haut comme en bas de l'échelle, fassent des trucs moches, eh bien ! ils devaient très certainement en avoir honte. Peut-être même décidaient-ils de s'amender.

Or j'avais tort. Le bien et le mal ne sont pas des valeurs sûres mais des notions fluctuantes. Aussitôt nés, aussitôt passés par pertes et profits, ils s'évaporent au gré des intérêts personnels, devenant de moins en moins prégnants au fur et à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale, et ce n'est pas DSK qui me contredira. En outre, loin de se cacher aux yeux du vulgum pecus, qui

croit encore, lui, à des trucs désuets comme l'honnêteté et la justice, cette volatilité morale s'étale au grand jour.

« C'est immoral ! » Combien de fois, cet été, n'ai-je pas lu ou entendu ce commentaire désabusé, dans les journaux ou à la télé, à propos de la crise financière qui plonge les plus pauvres dans la dèche ou des turpitudes de l'UBS qui annonce le licenciement d'une flopée de collaborateurs malgré son milliard de francs de bénéf ? Oui, chers téléspectateurs, c'est immoral, scandaleusement immoral, et pourtant ça n'a pas l'air d'émouvoir nos politiciens. C'est pourquoi, à l'approche des élections fédérales, je n'ai qu'un seul slogan que je crie haut et fort : « A bas l'exemple venu d'en haut ! »

Gladys Théodoloz



M nger



2 octobre, Lausanne, 18h00 à la Cathédrale

Célébration de la parole pour le jubilé d'Action de Carême et Pain pour le prochain

11 novembre, Berne, 11h11, Waisenhausplatz

Grande fête: Anton Mosimann prépare la soupe pour tous les bénévoles de la campagne